

Programme du Parti socialiste suisse

Préface à l'édition de 1982

Ce programme est le sixième du genre depuis la création, il y a un siècle, du Parti socialiste suisse, succédant à ceux de 1888, 1904, 1920, 1935 et 1959.

Le programme du parti a toujours eu pour le Parti socialiste une importance particulière. Il exprime, de façon ramassée, les principes idéologiques caractéristiques d'une période déterminée et constitue une présentation des grandes idées autour desquelles un nombre aussi grand que possible de membres se rassemblent et qui servent de base à leur action politique.

Les différents programmes du PS Suisse traduisent les étapes franchies par le mouvement ouvrier dans notre pays. En ce sens, ils constituent une tranche de l'histoire de la Suisse, si tant est qu'au cours du XXe siècle le socialisme démocratique a profondément marqué et modifié notre pays.

Ce programme est le fruit de travaux qui ont duré six ans, de 1976 à 1982. Il a été adopté à une très large majorité au cours du Congrès ordinaire qui s'est tenu à Lugano du 12 au 14 novembre 1982.

Parti socialiste suisse

Impressum

Programme du Parti socialiste suisse

Lugano – novembre 1982

Version originale allemande – Traduction française

Fichier : H:\ALLGINFO\programme_1982.doc

PS Suisse, secrétariat central

Spitalgasse 34

case postale

3001 Berne

téléphone : 031 311 07 44

télécopieur : 031 311 54 14

courrier électronique : secretariat@sp-ps.ch

Table des matières

<i>Introduction</i>	2
<i>Table des matières</i>	3
<i>(0) Préambule</i>	5
<i>(1) Notre existence</i>	6
<i>(2) La société de croissance</i>	7
<i>(3) Le citoyen et l'État</i>	8
<i>(4) La dépendance internationale</i>	9
<i>(5) L'être humain et le socialisme</i>	10
<i>(6) La rupture avec le capitalisme</i>	11
<i>(7) La démocratie</i>	12
<i>(8) L'autogestion</i>	13
<i>(9) Bien-être et prospérité</i>	14
<i>(10) Le socialisme et l'État</i>	15
<i>(11) Le socialisme et le communisme</i>	17
<i>(12) Le socialisme et l'écologie</i>	18
<i>(13) Méthodes pour la réalisation de nos objectifs</i>	19
<i>(14) Notre collaboration au sein de l'État</i>	20
<i>(15) Les mandats et le parti</i>	21
<i>(16) Les alliances</i>	22
<i>(17) Nouvelles formes de travail</i>	23
<i>LES DOMAINES PARTICULIERS DE LA POLITIQUE</i>	24
<i>(18) Économie I : vivre et travailler</i>	25
<i>(19) Économie II : le marché et son orientation</i>	27
<i>(20) Économie III: le droit de disposition</i>	29
<i>(21) La politique financière</i>	31
<i>(22) La politique sociale</i>	32
<i>(23) La politique familiale</i>	34
<i>(24) La politique de la jeunesse</i>	35
<i>(25) Le sol et le logement</i>	36
<i>(26) La politique agricole</i>	37
<i>(27) Les régions de montagne et les zones périphériques</i>	39
<i>(28) La politique communale</i>	40
<i>(29) La politique à l'égard des personnes d'origine étrangère</i>	41
<i>(30) Les transports</i>	42
<i>(31) L'énergie</i>	43

(32) <i>Les médias</i>	44
(33) <i>La politique de la consommation</i>	45
(34) <i>La santé</i>	46
(35) <i>La formation</i>	47
(36) <i>La culture et le sport</i>	49
(37) <i>La politique étrangère et la politique du développement</i>	50
(38) <i>La politique de la paix</i>	51
(39) <i>La sécurité et l'armée</i>	52

Nos questions – Nos constats – Nos actions

Nos questions

Où nous situons-nous par rapport à l'évolution de la société suisse et du monde ?

Sommes-nous suffisamment préparés à prendre le tournant de l'ère postindustrielle ?

Qu'en est-il de la dignité de l'homme, de tous les hommes ?

Avons-nous accompli notre mission historique ?

Nos constats

Nous avons franchi des étapes difficiles, des étapes heureuses aussi. Mais nos objectifs sont loin d'être tous atteints. La misère, la dépendance, l'exploitation et l'aliénation n'ont disparu nulle part, même pas chez nous.

La sécurité de l'emploi n'est pas assurée. Dans notre pays règne le bien-être, mais dans le monde on meurt de faim. Dans notre pays règne la paix, mais dans le monde on s'entretue. Dans notre pays règne la liberté, mais dans le monde les prisons sont pleines.

L'équité et la démocratie sociales ne sont pas encore réalisées chez nous et elles ne le sont pas davantage dans le reste du monde.

La justice sociale et le socialisme démocratique restent l'objectif immuable de notre travail et de notre combat.

A notre tâche traditionnelle qui est de lutter contre l'exploitation et l'oppression s'en est ajoutée une autre: rendre la vie digne d'être vécue, et cela dans un environnement agréable.

Nos actions

Avec ce programme, nous posons les jalons de notre action et de notre travail présent et futur. Nous visons la liberté dans la solidarité, tel est notre objectif à long terme.

Notre objectif est de rompre avec le capitalisme, de dépasser le problème posé par la domination d'un sexe sur l'autre, de réaliser la justice sociale et la sécurité, la dignité de l'homme, la liberté et la solidarité. Il est aussi de protéger l'environnement, de lutter pour la paix. Tels sont les principes en fonction desquels nous voulons agir.

Le Parti socialiste suisse défend les intérêts des travailleurs au sens le plus large. Il est ouvert à tous, hommes et femmes, qui partagent ses principes et ses objectifs.

La liberté individuelle et l'autonomie personnelle se perdent

Le bien-être matériel nous a libérés de nombreuses dépendances. Mais seule une partie de notre population en a profité et ce bien-être a eu pour conséquence une misère croissante dans les pays en voie de développement. Ceux qui disposent du temps libre et de la formation nécessaires ont davantage de possibilités de développer leur personnalité.

La récession qui a commencé en 1974 nous a rendus conscients de la précarité de notre existence économique. La crise économique mondiale a précipité des millions d'individus dans le chômage. Chez nous aussi, il y a des fermetures d'entreprises, des licenciements et du chômage partiel. Cela signifie: moins de possibilités d'épanouissement dans le travail, mais surtout des revenus en diminution. La qualité de la vie, la santé, le bien-être pâtissent des atteintes à l'environnement. Les nouvelles techniques font peser sur tout notre environnement une menace qu'il s'agit de lever.

L'économie étend son emprise sur des domaines toujours nouveaux. Tout se négocie, même nos rapports sociaux.

Notre indépendance se rétrécit comme peau de chagrin. Nous nous posons toujours plus de questions sur le sens réel de notre vie et de notre travail. Bien des gens ont l'impression de ne pas pouvoir s'épanouir. Nombreux sont ceux qui se sentent forcés d'agir contre leur gré. Ils ont perdu leur autonomie, et restent muets et passifs devant les problèmes sociaux. Ils compensent souvent la perte du sens de l'existence et celle de leur indépendance par une surconsommation d'objets de prestige et de drogues. Les exigences économiques de « mobilité de la main-d'œuvre » arrachent les travailleurs et leurs familles à leur communauté sociale et les isolent. Il faut donc assurer l'existence matérielle et le développement de la personnalité de chaque individu, ainsi que la qualité de la vie à l'ensemble de la communauté.

La société de croissance est remise en cause

Après la Deuxième guerre mondiale, l'économie a pris un essor inattendu. Cela a permis d'augmenter les salaires et de développer les institutions sociales, la pauvreté matérielle a diminué et le bien-être s'est généralement amélioré. Toutefois, la croissance incontrôlée de l'économie a aussi des effets négatifs. Les conditions de vie sont menacées par l'inflation, la répartition trop inégale des revenus et le seul souci du rendement. La croissance désordonnée de l'économie capitaliste entraîne des modifications profondes des structures sociales qui échappent au contrôle démocratique. Beaucoup de travailleurs, en particulier les aînés, s'en trouvent déséquilibrés et inquiets. L'introduction de nouvelles techniques, spécialement le traitement des données, se fait souvent sans la participation des travailleurs concernés.

L'économie a connu d'importants mouvements de concentration, qui ont conduit à un renforcement du pouvoir économique, que nous subissons tous, mais qui échappe à tout contrôle démocratique. L'expansion démesurée de l'économie et l'accroissement inconsidéré des transports ont entraîné des dommages et des destructions dans notre environnement. Nous sommes contraints de consacrer de fortes sommes à la réparation des dégâts causés à la nature, au milieu vital, ainsi qu'à la santé des individus.

Ce développement a été trop rapide. Il s'est accompagné d'un gaspillage des matières premières et de l'énergie, pourtant limitées. On se rend compte aujourd'hui de l'impérieuse nécessité de protéger les richesses de la nature et de développer de nouvelles sources d'énergie.

La peur que beaucoup ont éprouvée devant ces transformations imposées par l'économie s'est muée en une angoisse devant tout changement.

La nature de l'économie capitaliste ne s'est pas modifiée: elle continue à viser d'abord le profit. La production et les investissements sont décidés en fonction du bénéfice escompté et non des besoins de l'humanité. Il faut modifier les structures de décision de l'économie pour mettre celle-ci au service de l'homme.

Le citoyen et l'État deviennent étrangers l'un à l'autre

Pendant un siècle, par ses luttes au sein et en dehors des institutions démocratiques, le mouvement ouvrier a forcé l'État, malgré l'opposition d'une bourgeoisie privilégiée, à prendre en charge toute une série de tâches sociales.

Mais l'État continue de protéger les intérêts de l'économie privée. Il est forcé d'assumer les coûts sociaux des entreprises à la recherche de profit pour les répartir ensuite sur l'ensemble de la population, sans donner à celle-ci un droit de regard. L'accroissement du poids de la fiscalité, les atteintes croissantes à la liberté des citoyens, les limites placées aux possibilités d'action politique, ainsi que la centralisation croissante d'une bureaucratie anonyme (résultat de la concentration des pouvoirs dans l'économie) conduisent les citoyens et l'État à devenir étrangers l'un à l'autre.

Les droits populaires, conquêtes naguère révolutionnaires, ont été dévalorisés: l'État n'est plus dirigé par le pouvoir démocratique des urnes, mais, de plus en plus, par un cartel d'élites et de fonctionnaires liés aux forces du marché. La crédibilité des institutions démocratiques est remise en cause.

Beaucoup de gens ont, à juste titre, l'impression que l'État limite leur liberté tout en les laissant livrés à eux-mêmes dans un grand nombre de circonstances importantes de leur existence (taux hypothécaires, fermeture ou déplacement d'entreprises, protection des locataires, places de travail). Le sentiment d'impuissance, l'impression d'être à la merci d'un État anonyme, pousse plus de la moitié de la population, et en particulier les travailleurs, dans l'abstentionnisme. Nos adversaires politiques en profitent sans vergogne pour accroître encore les privilèges dont ils disposent aux dépens des libertés et des conquêtes sociales naguère arrachées aux détenteurs du pouvoir.

La crise financière de l'État et son incapacité d'utiliser efficacement les richesses privées en faveur du bien-être général mettent en danger les conquêtes sociales si chèrement acquises. L'État social doit être mis au service des citoyens en décentralisant l'administration et en la rapprochant des citoyens.

Les citoyens qui ne participent plus à la vie politique sont de plus en plus nombreux. Ils ne croient plus à la possibilité de se faire leur propre opinion de façon démocratique. Ils ne participent plus au processus de prise de décision. Ils renoncent donc à l'expression démocratique de leurs expériences, de leurs connaissances et de leurs besoins. Ce sont ces gens que nous voulons encourager à tous les niveaux de la vie démocratique du pays.

L'indépendance nationale se perd

Les dimensions modestes de notre pays et sa neutralité lui ont épargné maintes crises politiques et maints conflits armés auxquels les grands États ont été mêlés. Le fédéralisme nous garantit une certaine transparence et une certaine possibilité de contrôle.

Toutefois, l'image d'une Suisse neutre et indépendante ne tient plus. L'isolationnisme n'est plus de mise dans bien des domaines: la Suisse dépend de l'étranger, et elle est exposée aux tempêtes qui agitent le monde.

Les entreprises et les banques travaillent sur le plan international. Les centres de production sont transférés à l'étranger et certaines entreprises de chez nous sont rachetées par des sociétés multinationales. Les flux monétaires qui passent dans nos banques et sur la place financière intègrent notre monnaie dans l'évolution mondiale. Des milliers d'emplois dépendent de nos exportations alors que nous dépendons de l'étranger pour nos matières premières et notre énergie. Les travailleurs étrangers et le tourisme sont un facteur important de notre économie. Notre souveraineté est donc très restreinte.

La Suisse n'est pas seulement dépendante de l'étranger, elle crée aussi des dépendances. A l'instar d'autres pays industrialisés, elle fait partie d'un système qui maintient et renforce la dépendance et l'appauvrissement des pays en voie de développement en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Les plus grands problèmes sociaux de notre époque se posent aujourd'hui dans le tiers monde, où le problème alimentaire se réduit à une simple question de survie. Voilà un fait qui constitue un défi nouveau et grave au mouvement ouvrier, qui devra opposer sa solidarité internationale à l'internationalisation du capital. Nous sommes tous concernés par les événements qui se produisent dans le monde.

La politique de développement suivie par les pays riches ne doit pas engendrer de nouvelles dépendances, ni accroître l'exploitation des pays pauvres. Chaque peuple a droit à la liberté et à la libre disposition de lui-même.

Il s'est produit, depuis la Deuxième guerre mondiale, d'innombrables guerres et coups d'État, tout particulièrement dans le tiers monde. Au lieu d'empoigner systématiquement le problème de la faim dans le monde, on engloutit chaque année des centaines de milliards dans une folle course aux armements. Les stocks actuels d'armes nucléaires ont une capacité de destruction plusieurs fois supérieure à celle nécessaire pour anéantir l'humanité entière. Les militaristes, les experts et les industriels de l'armement ainsi que la politique étrangère des superpuissances ont mis en mouvement une dynamique diabolique qui menace l'humanité d'une catastrophe aux dimensions inimaginables.

Les superpuissances provoquent ou tolèrent des guerres dites conventionnelles en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud, tout en pointant toujours plus d'ogives nucléaires sur l'Europe. Alors que les pays pauvres s'affrontent militairement, les superpuissances recourent à l'équilibre de la terreur.

Nous luttons pour le socialisme démocratique parce qu'il plonge ses racines dans le respect de la dignité de l'être humain

Le socialisme démocratique s'est toujours élevé contre toute forme d'exploitation de l'homme par l'homme, contre la pensée élitiste, le racisme et le sexisme. Il est et reste l'affirmation que l'humain l'emporte sur l'économique.

Le socialisme se porte garant de l'égalité entre tous les hommes. Égalité "On pas de nature, mais de valeur. La diversité des talents fait la richesse de l'existence humaine. Chaque individu devrait avoir, seul ou en collaboration avec d'autres, le droit de donner un sens à sa vie. librement et en dehors de tout 'apport de domination.

Mais le socialisme n'entend pas définir ce sens. Il ne veut donner aucune directive de conduite individuelle. Il n'a pas du monde une vision figée. Il n'est pas un succédané de religion. Au contraire, il laisse à chacun le champ libre au pluralisme des idées et la liberté de décision au sein de la communauté. Les buts du socialisme démocratique doivent être atteints par des moyens démocratiques.

Notre conception de l'homme se distingue de celle des adeptes du libéralisme en ce sens que nous ne considérons pas l'épanouissement de chacun comme l'application du principe «que le meilleur gagne», mais comme un développement qui a lieu au sein de la communauté, que procède d'un échange avec tous ses membres, dans le respect de tous.

Ce n'est qu'au sein d'une communauté que l'on peut vivre une liberté qui ne soit pas le privilège d'une minorité.

Le socialisme démocratique lutte en faveur du respect des droits fondamentaux. La Déclaration des Nations Unies relative aux Droits de l'Homme doit être mise en application dans tous les pays. La mise en œuvre de la Convention européenne des Droits de l'Homme constitue une étape importante dans cette direction.

L'être humain d'abord, l'économie ensuite !

La rupture avec le capitalisme doit nous permettre de battre en brèche la prédominance de l'économique sur l'humain. Notre objectif est de développer l'économie en vue du bien-être général.

Le capitalisme a fini par imprégner tous les domaines de la vie, pour en déterminer les valeurs, allant jusqu'à fixer les objectifs et le processus de développement de la société. Il limite les possibilités d'épanouissement de chacun en réduisant tout à l'état de marchandise, y compris parfois les sentiments. Il empêche la mise sur pied d'une société décentralisée et d'une économie permettant de satisfaire les besoins réels et détruit les fondements de l'existence. En Suisse, le capitalisme s'est développé d'une manière tout à fait particulière. Au début, il a toléré la structure politique décentralisée et fédéraliste de notre pays, mais il n'a cessé d'encourager la concentration économique, donc celle du pouvoir, c'est-à-dire la prééminence des intérêts privés sur l'intérêt général.

Le capitalisme a un double visage :

- pouvoir de libre disposition des particuliers sur le capital et appropriation des profits par les particuliers ;
- accumulation de capitaux avec pour conséquence une croissance incontrôlée.

D'où notre stratégie :

- contrôle des intérêts privés sur les moyens de production par la démocratisation de l'économie, par l'autogestion et par le contrôle démocratique du pouvoir économique. Cette stratégie englobe la participation progressive des travailleurs au capital des entreprises. Le capital doit cesser d'être librement transférable ("neutralisé"); il doit donc rester dans l'entreprise ;
- pour résoudre les problèmes liés à la croissance capitaliste et éviter de répéter les erreurs commises, il faut adopter une planification démocratique.

Ces deux points n'excluent pas le maintien de la concurrence dans la production et dans la répartition des biens. Le marché exerce une importante fonction d'orientation que nous voulons conserver.

La démocratie est une forme de vie et le moteur du changement

Dès ses origines, le mouvement ouvrier suisse a lutté pour la démocratie. Il a été la force motrice qui a contribué à l'instauration du système de la proportionnelle aux élections et du droit de vote des femmes. Il a participé aux affaires de l'État parce que les institutions démocratiques offraient – du moins sur le plan formel – un espace pour les conceptions socialistes.

La démocratie est à notre avis un système par lequel les individus et les membres de la société peuvent déterminer eux-mêmes leur destin et résoudre leurs conflits. Le système éducatif constitue la base nécessaire à son bon fonctionnement.

La démocratie fonctionne selon les principes de la transparence, de la publicité des débats et de la possibilité de revenir sur les décisions prises. La démocratie reconnaît et défend inconditionnellement la dignité de l'homme.

La démocratie est un système qui permet à tous les individus, indépendamment de leur sexe et de leur situation sociale, de participer aux processus de décision. Elle se caractérise par la volonté de tous de créer les conditions nécessaires à son exercice. Elle combat la prééminence des experts et celle de tous ceux que leur formation privilégie. Les décisions démocratiques reposent sur les expériences et les connaissances les plus diverses. Tout le monde doit avoir la possibilité d'apporter sa contribution.

Nous n'en sommes certes qu'au début du développement d'une telle démocratie: ainsi comprise, la démocratie n'est pas qu'une forme de gouvernement; elle est aussi une forme de vie qui doit confirmer sa valeur dans le quotidien.

Une démocratie véritable régirait aussi les décisions fondamentales de l'économie. A notre avis, elle ne sera pas réalisée tant qu'elle restera absente des entreprises, des mass media, de la culture, de la formation et de la famille. Le progrès social implique pour nous davantage de démocratie dans tous les domaines de la vie.

Dans la société à laquelle nous aspirons, la démocratie va bien au-delà de la simple participation aux élections et aux votations. Elle doit se réaliser grâce à l'autonomie dans l'organisation, à l'autodétermination et à l'autogestion.

L'autogestion est un principe fondamental pour élargir et approfondir la démocratie

Pour nous socialistes, l'idéal démocratique n'est pas atteint si l'on n'a fait que répartir le pouvoir au sein de l'État. La démocratie doit toucher tous les domaines et garantir à chaque individu et à chaque groupe d'individus un maximum d'Indépendance, de participation et de responsabilité.

On y parviendra par *l'autogestion*. *L'autogestion* signifie que les individus prennent en main les problèmes sociaux qui les concernent.

L'autogestion n'est pas qu'un principe d'organisation; elle est une attitude fondamentale, une forme de vie s'appliquant à tous les domaines de la vie, au travail, à la famille, aux loisirs, à la formation, à la culture, au social. Elle débute dans la vie en commun, chez soi et dans les loisirs. Elle modifie la répartition des tâches entre l'homme et la femme.

L'autogestion n'est pas seulement un modèle de société, c'est un principe valable pour chacun. Elle implique un comportement grâce auquel un individu aborde ses problèmes de manière active, créative, en faisant preuve d'initiative et d'indépendance et grâce auquel il peut assumer ses responsabilités dans la société.

L'autogestion n'est pas simplement la délégation de certaines tâches précises à des représentants élus. Elle implique la participation de toutes les personnes concernées aux décisions, aux actions et à la responsabilité qui en découle.

L'autogestion, ce n'est pas non plus une oligarchie de "forts en gueule", d'organiseurs ou de ceux que leur formation privilégie. Elle vise à favoriser la participation aux décisions de toutes les personnes concernées. Elle encourage ceux qui occupent dans la communauté une position relativement moins avantageuse.

L'autogestion est pour nous à la fois un moyen et un but, une méthode et une utopie, une stratégie et une vision.

L'autogestion véritable doit s'exercer à proximité immédiate de l'individu.

Toute forme de *participation* peut constituer un pas dans cette direction. C'est même l'étape la plus importante sur la voie de *l'autogestion*.

L'autogestion implique la décentralisation du pouvoir. Elle est possible là où l'autonomie rend les problèmes plus compréhensibles dans leur ensemble et permet ainsi de mieux les résoudre. En revanche, elle n'est pas praticable en l'absence de décisions générales concernant l'ensemble de la société et en l'absence d'une coordination dans l'intérêt de tous.

La prospérité, c'est la sécurité et le bien-être de toutes et tous, ainsi que le progrès mis au service de l'être humain

Le bien-être matériel et la sécurité sociale conditionnent le bien-être général. Le stade de développement actuel de l'économie permet ce bien-être matériel et cette sécurité sociale. Mais la prospérité ne se mesure pas seulement à l'aune de l'économie. S'il est vrai qu'elle doit être assurée sur le plan matériel, elle le transcende toutefois.

Nous n'avons pas encore réglé la question sociale. Dans notre société, les chances d'accéder au bien-être, à un certain niveau de formation et à un statut social considéré demeurent inégalement réparties. Certains groupes sociaux, du fait de leur origine et de leur histoire, en restent exclus. Les personnes âgées, les handicapés, ceux qui vivent dans les régions périphériques ainsi que la majorité des étrangers ne participent pas au bien-être général. C'est particulièrement en leur faveur que la sécurité sociale doit être améliorée. L'assistance sociale doit être largement remplacée par des rentes, des prestations complémentaires et des mesures d'intégration. Le bien-être, c'est le droit de chacun à un travail humanisé, de même que le droit à la formation. En conséquence, nous luttons pour la mise en œuvre, en Suisse, de la Charte sociale européenne.

La prospérité comprend aussi des valeurs immatérielles, telles que le prestige social, le droit de pouvoir participer quelle que soit l'origine, l'expérience, le milieu culturel. Elle implique de même les efforts qu'il faut faire pour intégrer ceux qui sont entrés en conflit avec les mesures d'ordre pourtant indispensables.

Le bien-être implique également de pouvoir choisir entre le travail et les loisirs, de trouver un équilibre entre le travail rémunéré et les activités bénévoles.

La poursuite de la croissance économique incontrôlée augmente le risque de chômage, de déclassement social, ou encore de marginalisation. Il en résulte un nouveau problème social. Or le progrès économique (augmentation de la productivité) devrait à l'avenir profiter aux travailleurs, avant tout, en permettant d'abrégier le temps de travail. C'est pour nous, socialistes, une revendication essentielle.

L'économie poursuit son développement. Elle crée du bien-être certes, mais aussi des dangers. Nous devons mieux maîtriser cette évolution, l'utiliser pour l'homme et contrôler les techniques nouvelles qui peuvent être dangereuses. Telle est la tâche nouvelle qui nous incombe en démocratie.

L'État doit être le garant de la sécurité sociale.

L'État doit encourager les réformes sociales.

Comme socialistes, nous voulons participer à toutes les institutions sociales et politiques, et faire en sorte que les citoyens et les salariés participent davantage au pouvoir social.

L'État de droit est un héritage précieux du libéralisme. Il implique que le pouvoir de l'État se borne à protéger la liberté du citoyen et son droit de participer sans entraves à la formation de l'opinion (liberté d'expression, liberté de la presse, liberté d'association, etc.).

Le renforcement du pouvoir policier ainsi que la création de systèmes de surveillance et d'information menacent la sphère privée et vont à l'encontre de notre conception de l'État de droit. Nous socialistes, nous rejetons l'abus qui consiste à invoquer l'État de droit pour combattre tout contrôle efficace du pouvoir économique. Nous luttons pour une conception de l'État de droit qui fait de la démocratie le but du développement économique et le principe qui en fixe les limites.

Nous luttons pour une liberté qui ne soit pas le privilège d'une minorité, mais un droit inaliénable de chacun, pour une liberté du citoyen confronté aux intérêts privés comme à la bureaucratie étatique.

Liberté face aux techniques nouvelles: l'État doit protéger le citoyen du stockage électronique des données, de la surveillance comme de l'espionnage électroniques.

Pour nous, la fonction de l'État est aussi de promouvoir les *réformes sociales*. Il faut pour cela lever tous les obstacles à l'exercice de la démocratie directe.

Nous allons porter nos efforts vers la révision du droit d'initiative: il faut modifier la procédure actuelle, qui permet au Conseil fédéral d'opposer un contre-projet à l'initiative populaire (responsable de l'échec de nombre d'initiatives sur le plan fédéral), et revoir l'exigence de la majorité des États. Il s'agit aussi d'introduire de nouvelles formes d'initiatives (par exemple l'initiative législative).

Nous aspirons à une réforme des droits populaires rendant plus attrayante la *participation des électeurs*, qui doit être assurée tant lors de décisions particulières que, surtout, lors de décisions concernant la planification. Les pouvoirs publics doivent faire connaître quelle est la participation des *groupes d'intérêts dans l'État*, ce qui soumettra ces derniers à un meilleur contrôle.

Le système bicaméral suisse qui attribue autant de pouvoir à la Chambre haute (Conseil des États) qu'à la Chambre basse (Conseil national) est presque un cas unique. Nous préconisons une réforme du Conseil États, tendant par exemple à donner la primauté au Conseil national.

Nous appuyons la *révision totale de la Constitution fédérale* dans la mesure où elle vise à améliorer la démocratie et à l'étendre notamment l'économie. Nous sommes opposés à une révision totale qui ne ferait que consolider les rapports de force actuels ou qui se limiterait à quelque retouches essentiellement esthétiques.

La Confédération et les cantons doivent assurer l'exercice des droits et l'épanouissement des *minorités linguistiques et culturelles*. Les activités de ces minorités doivent être encouragées par la Confédération. Il convient d'observer le principe de l'égalité des langues. Le romanche doit devenir une langue officielle au même titre que le français, l'italien ou l'allemand.

Pour nous, l'État est avant *tout le garant de la sécurité sociale et de la péréquation sociale*. Il doit procéder à des redistributions en faveur des plus démunis et assurer que les plus défavorisés, les personnes âgées, les chômeurs, les marginaux, jouissent sans restrictions de la dignité humaine. L'État n'a pas à devenir leur tuteur, ni un office d'assistance sociale, mais il doit les aider matériellement à assurer et à déterminer leur existence par eux-mêmes au sein de la communauté.

Pour nous, l'État est aussi l'instance de la *planification générale et sociale qui se fait par des injonctions, des interdictions, des primes ou au contraire des taxes d'orientation*. Toutes ces mesures sont décidées démocratiquement, aux niveaux fédéral, cantonal ou communal. Le progrès social, c'est la prise en compte, dans le développement économique, de la dimension sociale. Le contrôle politique exercé avec et par l'État est en tout cas plus démocratique que le pouvoir de décision réservé à des particuliers.

Le principe de *l'autogestion* est aussi réalisable par analogie au sein de l'État: là où l'État s'est alourdi d'une bureaucratie anonyme, il faut décentraliser, trouver des solutions proches des citoyens, aider à l'auto-organisation des intéressés, établir le contact entre ceux qui peuvent aider et ceux qui ont besoin d'aide, l'État social fournissant les compensations financières nécessaires. La décentralisation et l'autogestion permettent de redonner à l'État une dimension plus humaine.

Pour nous, l'État n'est pas un but en soi. Il est plutôt une institution destinée à assurer la justice et le bien-être de tous. L'État est au service de l'homme et non le contraire.

Il n'y a pas de socialisme sans démocratie

Bien que le communisme d'obédience soviétique se réclame du socialisme, il ne saurait nous servir de modèle. C'est un système dégénéré que nous ne pouvons pas qualifier de socialiste.

L'État soviétique concentre le pouvoir dans les mains d'un parti unique et de sa bureaucratie. Il n'y a, dans les faits, ni pluralisme, ni liberté d'expression.

Le « socialisme » de l'Europe orientale est pour nous un avertissement : il montre comment la centralisation du pouvoir finit par devenir le contraire de la démocratie. L'appropriation d'un excès de pouvoir par l'État aboutit à une bureaucratie arrogante et anonyme, surtout lorsque le pouvoir de décision de l'État n'est pas régi de façon démocratique ni décentralisée. L'État présente des tendances au totalitarisme partout où l'autodétermination, l'autogestion et la décentralisation sont absentes. Le parti socialiste se distance des partis communistes qui ne reconnaissent ni la démocratie parlementaire et pluraliste, ni les droits fondamentaux de la personne humaine.

Il en va autrement de certains partis communistes qui reconnaissent la démocratie parlementaire et pluraliste, ainsi que les libertés et les droits fondamentaux. S'ils maintiennent en théorie et en pratique les distances qu'ils ont prises par rapport au communisme et au léninisme, il n'est pas impossible que nous puissions surmonter la scission historique du mouvement ouvrier.

Le progrès technique et économique doit tenir compte des impératifs de l'écologie

L'exploitation à outrance de l'environnement et des matières premières détruit les fondements mêmes de l'existence humaine et constitue ainsi une nouvelle forme d'exploitation. Nous la combattons donc de la même façon que nous luttons contre toute forme d'exploitation.

On sait les conséquences de la croissance économique sur la nature et sur la santé de l'homme. Cela nous oblige à contrôler cette croissance, qu'elle soit capitaliste ou étatique.

L'écologie n'est pas hostile à l'industrie et ne s'oppose pas forcément à la technique moderne. L'industrie devra s'adapter, à l'avenir, aux impératifs de l'écologie et cela dans son propre intérêt, de même que dans celui des travailleurs, car cela permettrait de garantir les emplois et les conditions de travail.

En réclamant cette réorientation de l'économie, nous luttons pour la sécurité de l'homme et de son environnement, ainsi que pour les générations à venir. Nous voulons concilier l'écologie et le progrès technique.

Une économie écologique suppose également une relation différente avec le mode de consommation et avec le style de vie, ainsi que l'établissement d'un nouvel équilibre entre le travail et les loisirs.

La poursuite d'avantages particuliers, dans un climat de liberté économique et de concurrence illimitées entraîne la destruction de l'environnement; ou bien en raison du coût élevé des ressources naturelles, les réserve à une petite minorité de privilégiés. L'orientation des activités économiques et sociales en fonction de la survie et du maintien de l'espace vital nécessaire à toutes les créatures n'est possible que dans une société solidaire et dans une économie mixte.

Pour atteindre nos objectifs, nous devons attribuer la même importance à notre collaboration au sein de l'État qu'à notre travail politique en dehors des institutions étatiques

Notre lutte doit être portée par la conscience politique de *toutes et tous*. Cette conscience politique naît et se développe avant tout dans notre quotidienne, dans l'entreprise, dans le quartier, dans la commune. Ces lieux de rencontre sont aussi décisifs pour la prise de conscience que travail dans les parlements et dans les institutions étatiques. Les activités dans le cadre de l'État ne créent pas à elles seules une conscience politique. Nous devons être aussi actifs à l'extérieur qu'à l'intérieur des institutions étatiques.

Dans le cadre de l'État, nous travaillons avant tout dans les commissions, les parlements, les exécutifs, et par l'exercice des droits populaires, tel qu'initiatives ou référendum. Nous ne voulons pas devenir un cercle électoral, mais nous nous battons pour faire la majorité lors d'élections et de votations.

L'exercice de la démocratie directe (initiatives, référendum) peut nous amener à mieux appréhender le système capitaliste et à réunir parfois pour en éliminer certains effets négatifs, des majorités en dehors des audiences habituelles des partis.

Nos *activités extra étatiques* revêtent une importance toute spéciale dans le travail dans les syndicats et avec eux, dans les organismes culturels, les coopératives, les comités d'action, les entreprises autogérées, les groupes locaux et avec les associations privées qui s'occupent d'un sujet particulier.

Mentionnons également notre activité dans le domaine de la formation dans les organisations culturelles qui nous sont proches.

Comme nous sommes un parti qui lutte pour une meilleure société et non un parti d'État, nous devons renforcer considérablement notre travail à la fois au sein du parti et dans les organisations culturelles, les comités d'action et les autres groupements et associations.

Notre revendication : participer davantage à la marche de l'État

Nous socialistes, nous luttons pour la participation et pour l'obtention de majorités dans l'État (que ce soit dans les législatifs ou dans les exécutifs) ainsi que pour accroître notre influence dans les administrations. Pour faire passer nos idées, nous nous servons des droits populaires, de l'initiative et du référendum.

Bien que les *parlements* ne soient pas les seuls endroits, aujourd'hui, où se prennent les décisions importantes, nous visons à y obtenir la majorité afin d'y fournir un travail efficace et conforme à nos objectifs. La lutte parlementaire permet d'obtenir des réformes qui peuvent améliorer les conditions de vie et la sécurité des milieux populaires. Une fonction importante du parlement est de contrôler le gouvernement et l'administration. En outre, les législatifs nous servent de tribunes.

En limitant la lutte au secteur parlementaire, on risque de réduire le parti à la seule fonction de machine électorale. Mais la conquête d'une majorité parlementaire ne suffit pas à garantir la réalisation de nos objectifs, cette majorité n'est pas soutenue et étendue aux divers mouvements qui font avancer les choses.

En Suisse, actuellement, nous participons aux exécutifs. Dans les communes et dans les cantons connaissant le système proportionnel, nous participons aux corps constitués. Là où les exécutifs sont élus au système majoritaire, nous luttons pour que le système proportionnel soit introduit. Cette participation n'est pas un but en soi, mais un moyen de faire aboutir nos objectifs politiques. Elle nous permet d'exercer une certaine influence sur l'administration de l'État et elle constitue une source d'information irremplaçable. Elle est aussi un moyen de faire évoluer l'État et d'abolir la méfiance du citoyen à son égard.

Nous remettons en cause la participation aux exécutifs lorsque le principe de la collégialité prend des formes trop strictes, au point de paralyser la liberté d'action politique des différents membres du collège. Si le parti se trouve ainsi réduit à devoir avaliser la politique bourgeoise du gouvernement, le prix de la participation devient alors excessif. Si notre parti est minoritaire dans un gouvernement, il doit conserver la possibilité d'agir aussi comme parti d'opposition. C'est pourquoi nous nous efforçons d'élaborer des règles de conduite conformes à notre éthique politique.

Nos mandataires ont des droits et des devoirs à l'égard du parti

Notre efficacité dépend de la qualité des relations entre le parti et ses mandataires dans les parlements, dans les gouvernements et au sein d'autres autorités. Lorsque cette relation est perturbée, nous perdons sur les deux tableaux: nos mandataires sont privés de l'appui sur lequel ils doivent pouvoir compter et ils se trouvent contraints d'en chercher au près de nos adversaires; quant au parti, il perd sa crédibilité et sa capacité de faire passer ses idées.

Le membre d'une autorité qui a été délégué à sa fonction par le parti socialiste ou qui y a été proposé et élu, est tenu d'observer les règles de conduite suivantes :

1. Son action doit être guidée par la pensée socialiste. Les socialistes étant minoritaires, il peut être amené à faire des compromis; mais dans ce cas, la position socialiste doit être clairement exprimée.
2. Pour actualiser sa position politique, le membre d'une autorité doit rester en contact étroit avec le parti. Il est au service du parti et de ses électeurs. Il se tient à sa disposition en tant que collaborateur, conseiller ou conférencier. Il prend part aux journées de formation interne au parti.
3. Un mandat au sein d'une autorité n'est pas une fin en soi. Au moment de son élection, chaque candidat sait que le parti peut ne pas renouveler son choix pour une autre période.
4. Le membre d'un gouvernement a un prestige et une responsabilité particuliers qui lui permettent, si nécessaire, de servir de médiateur en cas de controverses internes.
5. Le membre socialiste d'une autorité doit se faire le porte-parole des décisions prises par son parti. S'il vient à s'en écarter, il doit alors être en mesure de justifier son point de vue envers le parti et les électeurs.
6. Le membre socialiste d'une autorité doit s'acquitter de ses engagements financiers à l'égard du parti ponctuellement et de manière exemplaire. Contrairement à d'autres partis qui voient dans la politique un autre moyen de poursuivre leurs affaires, notre parti finance sa lutte et son travail essentiellement par le biais des contributions de ses membres et de ses mandataires.
7. Le membre socialiste d'une autorité sait qu'il est au service des salariés et n'utilise pas son mandat politique pour s'enrichir personnellement. Celui qui utilise abusivement son mandat à des fins personnelles n'a pas sa place au parti socialiste.

Quant au parti, il doit lui aussi s'en tenir aux règles de notre tradition politique :

1. Il fera preuve de compréhension pour les mécanismes et les exigences du compromis propres à notre système politique.
2. Il évitera de critiquer un mandataire de manière exagérée et blessante, et de lui retirer son soutien, pour ne pas l'acculer à tomber sous la dépendance des bourgeois. Il doit donner en tout temps à ses mandataires l'occasion de faire valoir leur point de vue devant les membres du parti.
3. Il se souviendra que nos représentants dans les autorités ont souvent une mesure d'avance dans l'information et qu'ils doivent parfois prendre position à chaud, bien avant que le parti ou l'opinion publique aient pu débattre de la question.

Pour réaliser nos objectifs, nous devons nous allier à nos partenaires traditionnels et collaborer avec les nouveaux groupements actifs

Les partenaires traditionnels du parti socialiste suisse sont les syndicats et les organisations ouvrières culturelles et sportives de notre pays. Partout où cela est possible, nous travaillons en commun avec l'Union Syndicale Suisse (USS) et les fédérations qui lui sont affiliées. Nous cherchons le dialogue et les alliances en vue d'actions communes à tous les niveaux, local, cantonal et national. Nous nous efforçons également de faire accéder des représentants du monde syndical au sein des autorités en les portant sur nos listes électorales.

Nous savons que de nombreux membres des syndicats ne sont pas socialistes et que les syndicats veulent garder leur indépendance politique et idéologique. Nous respectons le choix des syndicats qui les conduit à ne pas se présenter comme un parti et à ne pas établir leurs propres listes électorales. Mais nous nous efforçons d'éviter que les syndicats tombent dans une espèce de neutralisme politique qui affaiblirait la défense des intérêts du monde ouvrier dans notre société. Pour cette raison, l'activité des membres du parti au sein d'un syndicat est très souhaitable.

Dans la mesure où nos relations avec nos partenaires traditionnels n'en souffrent pas, nous cherchons le contact avec d'autres organisations de travailleurs ainsi qu'avec toutes les autres organisations de la gauche démocratique. Nous entretenons un contact étroit avec les organisations ouvrières culturelles et sportives, et nous défendons leurs intérêts et leurs besoins au sein des autorités. En contrepartie, nous attendons de leur part qu'elles assument leur rôle traditionnel d'organisations d'avant-garde du mouvement ouvrier.

Nous savons que des groupements indépendants des partis et des syndicats mènent également des activités politiques. Beaucoup de citoyennes et de citoyens réagissent avant tout lorsque leurs intérêts et leurs besoins sont en cause et lorsque l'action directe leur permet d'obtenir des résultats. C'est en particulier le fait des comités d'action, des mouvements dits « alternatifs », des écologistes, des féministes, des tiers-mondistes, des pacifistes, des mouvements de consommateurs, de locataires, des coopératives d'habitations et autres. Tous ces nouveaux mouvements présentent une grande diversité, mais ils constituent une force politique réelle et ils sont en mesure d'éveiller la conscience politique.

Le Parti socialiste suisse veut pratiquer une politique d'ouverture à l'égard de ces mouvements et conclure avec eux des alliances ponctuelles. Nous savons que les priorités de ces groupements diffèrent souvent de celles du mouvement ouvrier. Mais nous savons aussi qu'une collaboration est nécessaire et possible. Le mouvement ouvrier traditionnel et bon nombre de ces mouvements sont en effet soumis aux mêmes « contraintes » de la société. Cette politique d'ouverture est indispensable pour élargir le soutien populaire à nos objectifs et pour en assurer le succès. Mais ces alliances ne visent pas à intégrer ces nouveaux groupements au parti. Nous préférons travailler avec eux dans le cadre de communautés de travail traitant de problèmes spécifiques et nous engager avec eux dans un cadre différent de celui que constitue notre parti en faveur d'objectifs précis.

Un parti fort repose sur une base forte

L'autogestion, que nous avons expliquée plus haut, commence au sein du parti.

On doit éviter deux écueils :

- celui du *centralisme démocratique*, qui peut conduire à la toute-puissance d'une bureaucratie de parti ;
- celui de la *démocratie par délégation*, qui concentre toutes les tâches et toutes les responsabilités sur un petit nombre de représentants (locaux, cantonaux et nationaux).

On ne conçoit plus, aujourd'hui, de parti monolithique quant aux idées et à son système d'organisation. Pour nous, le parti est aussi un forum où on lutte pour les problèmes essentiels de notre temps. Il est le lieu de rencontre de citoyens actifs et solidaires réunis par leur attachement aux principes fondamentaux du socialisme démocratique. Il constitue un organisation ouverte qui n'exige pas de ses membres une profession de foi dogmatique étroite.

Cette ouverture implique une tolérance réciproque. Elle exige un intense effort de compréhension. L'élimination des divergences ne passe pas par la victoire d'une tendance sur une autre. Chaque tendance s'efforce au contraire de comprendre les points de vue des autres tendances et de ne pas mettre leur bonne foi en doute. Pour éviter l'éparpillement au sein du parti, aucune tendance n'est autorisée à s'organiser en fraction.

La formation interne est un instrument essentiel de cette compréhension. Nous devons absolument y consacrer, à tous les niveaux, une partie de nos forces et de nos moyens financiers.

Il est tout aussi important que nous joignons, dans le parti, le travail politique à une certaine convivialité sociale. Le soin que nous apportons à nos relations personnelles, le fait de partager quelques instants de joie de vivre, de loisirs, quelques gestes d'entraide et une certaine confiance réciproque sont des facteurs indispensables au maintien à long terme de notre activité politique dans le parti.

Ils sont aussi les garants d'une certaine idée du socialisme.

LES DOMAINES PARTICULIERS DE LA POLITIQUE

Un programme de principes ne suffit pas à faire de la politique.

Nos objectifs et nos idéaux doivent être traduits dans la pratique.

Celle des socialistes se caractérise par le fait qu'il n'y a pas qu'une seule voie, ni de dogme fixe.

La pratique politique doit être redéfinie à chaque instant.

C'est ce à quoi s'emploient les 22 chapitres qui suivent.

Il appartiendra à tout Congrès ordinaire du PS Suisse de décider de la modification ou de l'adaptation à la réalité présente de l'un ou de plusieurs de ces chapitres. Les propositions s'y rapportant seront élaborées et présentées selon la procédure prévue par les statuts.

Nous travaillons pour vivre, nous ne vivons pas pour travailler

La force de travail est le seul bien de la plupart des gens. Seul le travail est créateur de valeurs. Sans lui, pas de capital; sans lui, le capital ne sert à rien.

Intégré dans le système industriel, notre travail crée des valeurs dont nous ne disposons pas librement. Nous ne travaillons plus au même objet du début jusqu'à la fin. La société moderne repose sur le principe de la *division du travail*.

Le travail offre des possibilités d'épanouissement, mais il n'est pas un but en soi. Nous travaillons pour assurer notre existence, mais nous ne vivons pas que pour travailler. Le travail doit donner un sens à la vie et permettre l'épanouissement personnel. Celui qui offre du travail a, du point de vue social, l'obligation d'offrir du travail intéressant.

L'accroissement considérable de la productivité ces dernières décennies a permis à beaucoup de gens dans ce pays d'accéder au bien-être. Depuis la grève générale de 1918, la production de biens matériels s'est multipliée, alors que le temps de travail s'est à peine raccourci. Le progrès économique doit s'accompagner à l'avenir de réductions plus fortes des horaires de travail pour les salariés.

Il faut s'attendre à ce qu'une nouvelle croissance ne crée pas, globalement parlant, plus d'emplois. D'ailleurs, la croissance ne peut pas assurer seule le plein-emploi. Le volume de travail disponible doit être réparti sur un plus grand nombre de travailleurs si l'on veut éviter qu'à l'instar de ce qui se passe dans de nombreux pays des groupes entiers de la population tombent dans le chômage et constituent un autre problème social coûteux. Tout le monde doit profiter du progrès qu'apporte l'automatisation.

Des horaires de travail moins lourds, davantage de vacances, de pauses, l'aménagement de la retraite (retraite à la carte par exemple), une formation professionnelle et un perfectionnement plus longs, voilà des facteurs qui permettent de réduire la durée totale du travail calculée sur toute une vie. Il y a d'autres possibilités, comme par exemple le travail à temps partiel, la division des postes de travail (deux personnes par exemple se partagent un même emploi) ainsi que d'autres formes souples de travail rémunéré, qui permettent à chacun de déterminer, suivant ses désirs et ses besoins, le temps qu'il entend consacrer à son travail et le revenu qu'il escompte en retirer.

Le droit au travail à temps partiel est aussi important que le droit au travail. L'aménagement des horaires de travail est, pour nous, un moyen important de faire bénéficier l'homme de la croissance économique et du progrès technique.

Nous nous fixons les différents objectifs suivants: il faut adapter les conditions de travail aux besoins des travailleurs et non l'inverse. Créateur de marchandises, le travailleur doit recevoir toute l'information nécessaire. Dans la mesure du possible, il doit pouvoir comprendre le sens de ce qu'il fait. C'est pourquoi nous voulons humaniser les conditions de travail, introduire la participation dans l'entreprise, ainsi que l'autogestion dans les secteurs industriels qui s'y prêtent. La protection contre les licenciements et autres sanctions, de même que la protection contre les techniques nocives pour la santé sont des conditions préalables qui font partie de l'humanisation des conditions de travail.

Le *temps libre* doit nous servir à réaliser d'autres objectifs: Le temps libre n'est pas que le temps où l'on ne fait rien et où l'on se repose du travail. Il peut servir à répondre aux besoins individuels, il peut favoriser un nouvel épanouissement ou permettre d'entreprendre un travail plus créatif. Le temps libre doit offrir à la population la possibilité

de se livrer à de nouvelles formes de vie, à des activités sociales ou politiques et à une répartition différente des tâches entre hommes et femmes.

Pour garantir que le développement de l'économie aille dans le sens de l'intérêt général, nous voulons une économie de marché et des plans cadres

Envisager l'économie au niveau des entreprises seulement n'est pas suffisant. Nous devons la considérer dans son ensemble. Le droit des travailleurs doit passer avant la liberté du commerce et de l'industrie.

La répartition des biens suit les lois de l'économie de marché. Cet axiome n'est valable que s'il y a une véritable situation de concurrence entre les différentes unités économiques. Or, la concurrence est menacée ou ne joue pas parfaitement à cause de la concentration du pouvoir économique et de l'imbrication des sociétés ou des cartels. Ainsi, un petit nombre de grandes entreprises et d'empires financiers contrôlent le capital de centaines de sociétés industrielles.

C'est pourquoi nous voulons améliorer les conditions de la concurrence. La loi sur les cartels doit être plus efficace et les dispositions légales concernant les entreprises plus sévères. Ainsi, on empêchera les concentrations de pouvoir et l'on apportera plus de transparence dans les affaires.

Cependant, même là où ils jouent encore, les mécanismes de l'économie de marché présentent des lacunes fondamentales; on ne produit plus qu'en fonction de la demande solvable. Mais là où il y a pouvoir d'achat, les besoins humains se trouvent réduits à l'état de marchandise. Le marché n'est pas en mesure de ménager les composantes de l'environnement qui sont en quantité restreinte (l'air, l'eau, le repos, une nourriture saine, les ressources en matières premières).

Nous pensons donc que le développement économique doit s'insérer dans un cadre voulu par la population dans l'intérêt général, c'est-à-dire qu'il faut une *planification générale* qui englobe :

- le plein-emploi et la compensation des fluctuations conjoncturelles,
- de nouvelles structures économiques qui tiennent compte de l'évolution de la technique et des impératifs de l'économie extérieure,
- l'évolution monétaire et celle des taux d'intérêt,
- la protection de l'environnement,
- une péréquation entre les régions.

Nous, socialistes, nous défendons vigoureusement ce que nous avons réalisé dans ce domaine grâce à la politique conjoncturelle, la politique financière, l'aménagement du territoire, la politique de l'énergie et des transports, la loi sur la banque nationale et la loi sur les banques. Ce qui est important pour nous, c'est que le développement ultérieur de l'économie soit mis au service de l'homme.

Ce sont les besoins des hommes et non le profit qui doivent guider le développement économique. Ses objectifs et ses limites doivent être fixés à l'aide d'instruments tels que les *injonctions*, les *interdictions*, les *valeurs-limites* et les *mesures d'aide* qui doivent empêcher les productions inutiles ou dangereuses. Ces mesures sont absolument nécessaires lorsque l'on a affaire à des productions industrielles qui engendrent des résidus ou à l'exploitation de l'environnement; ces mesures nous permettent de réorienter

le développement technique et les modes de production de manière à ce qu'ils ne menacent plus l'homme et la nature.

Des taxes et des primes d'orientation doivent guider les investissements dans certaines directions comme par exemple vers le secteur de l'énergie, lors de l'utilisation des ressources naturelles ou des matières premières.

Les banques et les sociétés financières revêtent une importance particulière dans le développement économique. Leur domination constante des entreprises de production doit être abolie. Le secret bancaire ne doit pas servir à couvrir la fraude fiscale ni la fuite des capitaux. L'attribution de crédits en faveur de régions ou de secteurs industriels à faible capacité financière ou en faveur de secteurs utiles (constructions de logements ou projets d'intérêt public) doit faire l'objet de prescriptions. Il faut limiter les risques découlant de l'interpénétration internationale du capital.

Ni le marché, ni la planification générale ne constituent pour nous un but en soi. Contrairement à la philosophie économique libérale et communiste, nous n'en faisons pas un dogme idéologique. Ces deux éléments servent à coordonner certaines activités industrielles dans le sens de l'intérêt général. Ils ont également pour fonction de garantir que l'accroissement de la production conduise effectivement à une production plus utile et à une qualité de vie meilleure pour tous.

Nous voulons la participation aux décisions et au capital ainsi que l'autogestion, moyens de démocratiser le pouvoir économique

Étant donné que ce sont les travailleurs qui créent les valeurs, celles-ci doivent aussi leur revenir. Celui qui contrôle le processus créateur des valeurs, contrôle aussi l'existence des travailleurs et l'état; il peut imposer ses lois, contrôler les médias et diriger le système éducatif, la culture et les arts. C'est pourquoi notre combat vise le pouvoir dans la société tout entière. Ce pouvoir ne peut pas être laissé aux détenteurs des capitaux. Leur influence doit être limitée en assurant aux travailleurs une participation aux décisions concernant l'avenir de l'entreprise et leur propre sort. Il y a plusieurs moyens de réaliser la démocratie et l'autogestion dans l'économie. Pour nous, il n'y a pas de dogme uniforme.

A) La participation aux décisions

Nous ne voulons pas demeurer des exécutants; nous voulons avoir le droit de participer à tous les niveaux: sur le lieu de travail, dans l'exploitation et là où se prennent les grandes décisions dans les entreprises.

Nous demandons que le droit du travail garantisse la participation des travailleurs aux décisions importantes du point de vue économique, qui peuvent avoir des licenciements pour conséquence. Le droit du travail doit aussi permettre aux autorités compétentes d'intervenir sur le marché du travail lorsqu'il y a menace de suppression d'emplois. Nous voulons que le droit de participation des travailleurs soit fixé dans une loi et qu'il s'applique principalement à toutes les décisions prises au niveau de l'entreprise et qui mettent en cause la sécurité de l'emploi et la santé des travailleurs. Une instance neutre doit déterminer si les mesures envisagées sont justifiables ou non. Il doit être interdit de licencier ou rétrograder les travailleurs en raison d'activités politiques et syndicales dans les entreprises.

La législation doit être modifiée dans le sens de nos propositions: le droit démocratique de tous les travailleurs de participer aux décisions qui se prennent dans l'entreprise doit remplacer la domination du capital.

Dans les entreprises de toutes dimensions, il faut développer la démocratie économique de façon concrète. Dans les grandes et moyennes entreprises, il faut parvenir à une *décentralisation interne* de façon à créer des secteurs de travail de taille réduite, seuls lieux où l'auto-organisation des employés est possible.

B) La participation au capital et aux revenus

Il faut protéger la propriété dans les exploitations individuelles, par exemple dans les arts et métiers et dans l'agriculture, la propriété du logement que l'on occupe soi-même ainsi que la propriété d'objets qui servent à l'épanouissement personnel.

Le revenu des capitaux doit revenir à ceux qui le créent. L'accroissement du capital doit être versé chaque année dans le fonds du personnel de l'entreprise. Ainsi, le produit du travail n'est pas distribué à des actionnaires étrangers et les nouvelles réserves ou le nouveau capital de participation ne quittent pas l'entreprise: ils sont « neutralisés ». Mais ce qui dans tous les cas constitue l'étalon de la participation démocratique des employés, c'est le principe même de cette participation et non pas la part que les travailleurs possèdent au capital de l'entreprise.

C) Entreprises autogérées et coopératives

Nous sommes en faveur des entreprises autogérées et des coopératives. Le moyen le plus simple de réaliser l'autogestion, c'est de créer de nouvelles entreprises. Mais il vaut la peine aussi de transformer progressivement certaines entreprises existantes en entreprises autogérées. Les coopératives et les entreprises d'intérêt économique collectif facilitent elles aussi la création d'organismes autogérés. Par ces trois voies (la participation démocratique aux décisions, la participation au capital et à son revenu, les entreprises autogérées et les coopératives), nous voulons supprimer les hiérarchies d'une économie structurée actuellement de façon non démocratique.

Ces trois voies (a - c) constituent des étapes concrètes en direction de notre objectif qui est de soumettre le pouvoir de disposition sur les moyens de production, actuellement entièrement en mains privées, au contrôle de l'ensemble de la société. Cela étant, il ne faut pas oublier le contrôle exercé par les pouvoirs publics et par les plans d'ensemble.

En ce qui concerne les groupes de sociétés et les grandes banques, le contrôle exercé par les pouvoirs publics doit aller plus loin que pour les petites sociétés. Plus une entreprise est grande et puissante, plus il est nécessaire et justifié que les pouvoirs publics lui fixent un cadre général.

A l'aide de la politique financière des pouvoirs publics, nous voulons progresser de manière efficace en direction de nos objectifs sociaux et réaliser une péréquation sociale et régionale

Étant donné que les budgets des pouvoirs publics doivent couvrir une grande partie des coûts sociaux entraînés par les activités économiques, les compétences de l'État se sont constamment étendues au fil des ans. L'État assume certaines tâches sociales, tout en défendant d'abord les intérêts du capital privé et de ses détenteurs. Profitant de l'impasse financière actuelle, certains milieux bourgeois tentent d'en limiter les activités, ce qui revient, en dernière analyse, à démanteler les prestations sociales.

Le produit de la fiscalité doit être utilisé de façon économe. Toutefois l'État doit disposer des moyens nécessaires à l'accomplissement des tâches sociales importantes et fixées de manière démocratique. Il faut veiller à ce qu'il ne coure pas à la ruine financière.

Les recettes et les dépenses de l'État doivent être équilibrées à moyen terme. En cas de nécessité conjoncturelle, l'État doit aussi pouvoir s'endetter afin de maintenir le plein-emploi. La politique fiscale ne doit pas seulement assurer les rentrées nécessaires, elle doit aussi tendre à réduire les différences de revenus et de fortune. Afin de parvenir à une répartition plus équitable de la charge fiscale en fonction de la capacité économique des contribuables, nous revendiquons l'exemption des impôts pour les revenus situés au-dessous du minimum vital, une forte progression pour les hauts revenus et les grandes fortunes, un impôt sur les gains en capital et un impôt important sur (es successions et donations d'un montant élevé. L'imposition séparée du mari et de la femme doit devenir une réalité. Des mesures efficaces doivent être prises contre l'évasion et la fraude fiscales – les banques doivent être obligées de donner les informations nécessaires au fisc – afin que tous les contribuables soient imposés d'une manière équitable. L'harmonisation fiscale doit être généralisée en Suisse. Les disparités régionales doivent être abolies à l'aide d'une substantielle péréquation financière.

Les impôts indirects aussi sont nécessaires à la couverture financière des besoins d'un État social moderne. Toutefois, les produits de première nécessité doivent en être exonérés, alors que la consommation de luxe doit être taxée plus fortement. Les impôts indirects doivent servir à réaliser nos objectifs écologiques et, conformément au principe de causalité, la consommation de produits qui nuisent à l'environnement doit être taxée plus fortement que celle de produits qui le ménagent. Les prestations et les subventions seront réparties selon des critères d'ordre social, économique et régional : leur fonction est d'aider à abolir les déséquilibres et à encourager les développements sociaux voulus. A long terme, nous voulons empêcher que d'autres coûts qui découlent du développement économique soient mis à la charge de l'État. Avec l'accroissement de l'individualisme, la socialisation de ces coûts a été jusqu'à maintenant la cause principale de l'augmentation croissante des difficultés financières de la Confédération, des cantons, des communes et des assurances sociales. L'origine de ces coûts sociaux doit être supprimée, ou bien – dans la mesure où cela est socialement possible – ils doivent être mis à la charge de ceux qui les créent. Nous voulons que l'État étende ses activités dans les différents domaines de la politique économique afin qu'il ne soit plus obligé de payer par après les coûts sociaux engendrés par l'économie privée.

Nous voulons une politique sociale en mesure d'offrir à toutes et à tous la possibilité de vivre une vie autonome et pleinement assumée dans la sécurité matérielle et sociale

La situation sociale des salariés découle en grande partie des conditions de travail et de la sécurité sociale. La création des assurances sociales a libéré les travailleurs non seulement de la misère matérielle, mais aussi des dépendances humiliantes et de l'assistance aux pauvres. L'assuré a droit à une certaine compensation salariale lorsque l'âge, un accident, une maladie, une invalidité, ou encore un manque d'emploi ne lui permettent plus de mettre sa force de travail à contribution.

Le financement des assurances sociales et la couverture des risques doivent contribuer à une nouvelle répartition des revenus et à développer la solidarité entre les assurés; plus généralement, elles doivent respecter davantage la dignité et la liberté de l'homme.

Le système de nos assurances sociales présente de nombreuses lacunes: il manque par exemple une assurance maternité et une assurance pour soins dentaires. L'assurance maladie est très insuffisante. En outre, les cotisations et les prestations des différentes assurances ne sont pas les mêmes dans tous les cas. Il est nécessaire de coordonner les différentes branches des assurances sociales afin qu'elles servent des prestations équivalentes, quelle que soit la cause de la perte de salaire; cela permettra aussi de simplifier fortement le système pour les assurés.

Les assurances sociales ne doivent pas seulement protéger les individus en difficulté, elles doivent aussi garantir dans une mesure convenable le niveau de vie habituel. Les salariés ayant une activité réduite ou travaillant à temps partiel ne doivent pas être défavorisés en matière de sécurité sociale.

Une politique sociale moderne ne s'arrête pas au droit du travail et aux assurances sociales. Elle englobe les droits sociaux et toute une série de prestations et de mesures à caractère social. En ancrant certains droits sociaux dans la Constitution, nous voulons pallier les dommages causés par l'ordre économique actuel. L'État doit être tenu d'élaborer une politique sociale complète et prospective.

Parmi ces droits sociaux, mentionnons :

- le droit au travail
- le droit au logement et plus généralement aux biens de première nécessité
- la protection de la famille et de toute communauté d'individus
- la protection de la maternité
- le droit à la formation

Il ne suffit pas d'avoir de l'argent pour faire une politique sociale. Ce que nous voulons, c'est améliorer la qualité de la vie et des relations humaines. L'intégration des personnes handicapés, le recyclage des chômeuses et des chômeurs sont bien plus importants que le simple versement de rentes. L'humanisation des conditions de travail et la protection contre les licenciements doivent donc aussi faire partie de cette politique.

La mise en œuvre des assurances sociales doit se faire par des organismes décentralisés tels que les cantons, les communes et autres institutions avec la participation des intéressés et de leurs mouvements d'entraide. Sinon l'État social risque de devenir un appareil social anonyme. Les dispositions de la législation fédérale doivent être

complétées par les mesures sociales que peuvent prendre les cantons, les communes. de même que certaines sociétés d'utilité publique. Seuls des offices locaux et régionaux sont à même de statuer sur les besoins individuels et de s'occuper des personnes concernées.

L'assistance aux gens qui en ont besoin ne doit pas devenir une tutelle; elle doit au contraire, encourager l'entraide au sein du milieu habituel, dans la famille ou dans d'autres petites communautés («petits réseaux»). C'est pourquoi il convient de collaborer avec les centres communautaires, les centres de santé, les centres socio-gériatriques, les lieux de rencontre pour les jeunes des quartiers, des villages ou des districts afin de créer des lieux où la population pourra renouer ces contacts humains naturels qui ont disparu. C'est ainsi qu'il faut aider les gens à se prendre en charge dans tous les domaines de manière que l'entraide (non bureaucratique) entre voisins complète l'assistance officielle.

Les assurances sociales apportent la sécurité matérielle. Les petits réseaux d'entraide contribuent à la justice sociale.

Chaque individu a le droit de pouvoir participer à la vie sociale et culturelle. Tel est aussi le sens de la politique sociale des socialistes.

Nous voulons des familles épanouies et libres

L'évolution actuelle des structures sociales, de l'habitat et du travail, met la famille en danger. Ces structures empêchent toujours plus de femmes, d'hommes et d'enfants de recevoir un minimum légitime de chaleur affective et d'assurer les contacts sociaux indispensables. En outre, elles transforment en marginaux ceux qui n'ont pas de proche famille (par exemple les personnes âgées, les personnes seules avec ou sans enfants, les malades); ils se sentent repoussés et ils doivent parfois être pris en charge par les autorités et la collectivité à grands frais et dans des conditions indignes.

La famille est le lieu de la chaleur affective. C'est là une fonction que l'évolution actuelle ne permet pas suffisamment aux familles (au sens étroit) d'assumer. C'est pourquoi il convient de considérer favorablement les nouvelles formes de vie familiale qui englobent un nombre plus grand de personnes: «grandes familles», communautés, relations avec le voisinage. Personne ne doit être empêché de vivre dans une famille conjugale pratiquant la division «traditionnelle» du travail entre l'homme et la femme. Mais les autres formes de vie ou de famille doivent aussi pouvoir être instituées et reconnues par la société.

Pourtant le marché du travail, la construction de logements, la législation sociale, les assurances sociales, le droit fiscal ainsi que bien d'autres règlements de l'État et de la société sont adaptés presque exclusivement aux besoins de la famille au sens étroit, avec la division traditionnelle des tâches entre hommes et femmes. C'est pourquoi nous exigeons :

- une politique du logement qui permette la formation d'unités familiales et d'unités d'habitation ;
- l'encouragement de l'entraide au niveau du voisinage et des services sociaux dans les quartiers ;
- une plus grande liberté, pour les locataires, d'aménager leur logement et son environnement (avec la protection contre les résiliations de bail) ;
- des logements aussi proches que possible des lieux de travail ;
- une réduction du temps de travail; le but étant de répartir le travail disponible entre les divers demandeurs d'emploi ;
- la prise en compte, dans le processus du travail, des obligations familiales des travailleurs et des travailleuses ;
- l'amélioration des allocations familiales.

Le terme « famille », doit recouvrir toutes les formes de vie commune où peuvent naître des liens affectifs et des contacts humains. C'est pourquoi nous demandons que la législation traite de la même manière les différentes formes de famille, et ceci indépendamment du nombre, du sexe et de l'état civil des membres de la famille.

L'avenir de la jeunesse est l'avenir de notre société

Toute politique de la jeunesse doit s'inspirer des conditions d'existence de cette dernière. Elle doit avoir pour objectif de modifier ces conditions, de sorte que les jeunes ressentent la dimension solidaire de la vie en communauté, et puissent s'épanouir.

La politique ne doit ni se limiter à considérer les rapports sociaux comme définitivement établis, ni se contenter d'en atténuer les effets les plus nuisibles sur la jeunesse.

La révolte des jeunes offre à la société l'occasion de réexaminer les structures sociales et d'envisager les changements nécessaires en vue de la suppression des rapports de dépendance en aménageant un environnement conforme aux besoins des individus.

La politique de la jeunesse ne doit donc pas avoir pour seul objectif une intégration des jeunes dans la société. Elle doit permettre aux jeunes qui le souhaitent de vivre autrement, ce qui peut se révéler fructueux pour l'avenir de la société.

Outre les efforts que font les communes et les régions en faveur de la jeunesse, il est nécessaire de prendre des mesures au niveau cantonal et fédéral afin de remédier, avant tout, au chômage structurel des jeunes et d'améliorer la formation professionnelle, tout comme le perfectionnement en général.

Notre travail en faveur de la jeunesse consiste à mettre en place un cadre général au sein duquel les jeunes pourront faire valoir leurs besoins et faire l'apprentissage de l'autogestion.

On ne saurait attendre des activités pour la jeunesse qu'elles éliminent tous les conflits. Ceux-ci sont inévitables, voire nécessaires. L'essentiel est qu'ils soient assumés par tous les intéressés, sans violence et solidairement.

Les activités pour la jeunesse doivent être souples, claires et dépourvues de tout formalisme. Il ne s'agit pas de tenter d'insérer les jeunes dans un contexte social prétendument immuable.

Si les infrastructures qui correspondent aux besoins des jeunes font défaut, il faut que les communes mettent à disposition rapidement et de façon non bureaucratique les éléments suivants :

- 1.** des locaux
- 2.** des moyens financiers pour mettre en place les installations nécessaires aux diverses activités
- 3.** une aide personnalisée, permettant aux jeunes de formuler et de mettre en œuvre leurs vœux et leurs revendications

Nous voulons créer des conditions de logement équitables pour tout le monde

Plus on bâtit, plus les réserves de terrains diminuent et plus ces derniers deviennent chers. Ainsi le marché foncier est toujours moins à même d'assurer une répartition équitable du sol et une utilisation raisonnable du point de vue de l'intérêt général. La propriété foncière fait l'objet de placements de la part d'un petit nombre de personnes ou d'institutions (les sociétés immobilières, les banques et les assurances) qui veulent avant tout en retirer un rendement maximal, donc un revenu qui ne rémunère aucun travail, et qui contrôlent le marché du logement. Les immeubles administratifs repoussent les logements à la campagne et ceux-ci empiètent sur l'agriculture.

Le sol, que personne n'a créé, doit être soustrait aux affaires et au profit, moyen par lequel une minorité s'enrichit sur le dos de l'immense majorité des gens.

Le sol devrait pouvoir être acquis seulement à des fins d'utilisation personnelle démontrées, ou en vue de la construction de logements à prix avantageux. Il ne doit plus être possible d'acquérir des terrains pour placer des capitaux ou pour les revendre à court terme.

Le terrain agricole doit être soumis à un contrôle des prix. Il ne doit pouvoir être acquis que par des agriculteurs qui l'exploiteront eux-mêmes.

Les projets d'urbanisation doivent faire l'objet d'un contrôle social démocratique. L'aménagement du territoire est un instrument important de la politique foncière. Les revenus provenant du déclassement des zones ou de la planification reviennent obligatoirement aux pouvoirs publics, qui doivent disposer d'un droit de préemption - et cela à la valeur de rendement - afin de réaliser certaines tâches sociales.

Nous nous opposons au bradage du sol national. La vente de terrains aux étrangers doit être limitée de façon plus rigoureuse et les autorisations soustraites aux intérêts purement locaux.

Il faut encourager l'accès à la *propriété du logement individuel par l'intermédiaire des coopératives*. De cette manière, on aide une catégorie d'ayants droit qui bénéficient à parts égales de la sécurité du propriétaire et de la mobilité du locataire. C'est précisément dans le secteur du logement que se présentent de nombreuses possibilités d'entraide collective, d'auto-organisation et d'*autogestion*.

Il faut *améliorer*, en priorité, la *situation des locataires*. Il faut renforcer le contrôle du prix des loyers et la protection contre les résiliations des baux. La Confédération, les cantons et les communes doivent coordonner leurs mesures en faveur de la construction de logements afin de prévenir toute pénurie. Des dispositions légales adéquates doivent favoriser la conservation de logements anciens de valeur et avantageux.

Nous voulons une alimentation saine et naturelle et maintenir l'exploitation agricole

La politique agricole actuelle conduit les paysans et les consommateurs dans une impasse. Les entreprises agricoles subissent aujourd'hui la hausse des prix des agents de production alors que ceux de leurs produits sont soumis à une forte pression.

Afin d'échapper à l'aggravation de leur situation, les paysans sont contraints à la surproduction et à une rationalisation excessive. On les pousse ainsi à mécaniser totalement leur entreprise, à utiliser davantage de produits chimiques. Ils se réfugient dans la monoculture et dans l'élevage intensif. Comme ils sont forcés de pousser au maximum la production de viande, l'élevage confine à la torture des animaux.

Certains cycles naturels sont altérés, les produits alimentaires contiennent des additifs toxiques et les cours d'eau sont pollués. L'obligation de produire davantage conduit aussi à la surproduction. Les marchés sont surapprovisionnés et les prix baissent. C'est là un cercle vicieux dont les conséquences menacent toujours plus fortement la paysannerie.

Notre but : une agriculture qui approvisionne la population en produits alimentaires sains et de valeur, et qui veille à l'entretien du paysage. En cas de besoin, elle doit être capable d'étendre les cultures et de rendre le pays indépendant des importations. Autre objectif : des entreprises agricoles autogérées qui constituent des moyens d'existence et de travail pour des familles ou pour toute autre association d'individus qui collaborent entre eux.

C'est pourquoi la qualité de la production agricole doit reposer sur la diversification des cultures et sur le respect des cycles naturels. Elle doit aussi tenir compte des coûts sociaux et des coûts économiques. Les pouvoirs publics doivent veiller à ce que les produits alimentaires de base restent d'un prix avantageux et que l'agriculteur puisse préserver son revenu.

En matière de politique agricole, nous préconisons les buts et les moyens suivants :

- le droit foncier agricole doit être révisé (voir le chapitre « Le sol et le logement ») ;
- les fermiers, qui forment la moitié de la paysannerie, doivent être mieux protégés contre les résiliations de bail. Il faut empêcher qu'augmente le nombre d'entreprises agricoles mises en fermage, en veillant à ce que seuls les paysans exploitant eux-mêmes leur domaine puissent en acquérir un ;
- la politique agricole doit réduire et prévenir l'endettement ;
- certains coûts doivent être abaissés afin d'endiguer la surproduction, par exemple en limitant les importations de fourrage étranger ;
- le revenu paysan doit être aménagé de manière à ce que les investissements exagérés et les monoproductions deviennent inintéressants. La politique des revenus doit protéger l'agriculture soit par des versements directs aux ménages paysans, soit par des prix différenciés pour les produits agricoles ;
- on doit favoriser l'achat en commun de machines agricoles (par exemple par des coopératives) ;
- les paysans et les paysannes doivent recevoir une formation leur montrant comment exploiter le sol d'une façon naturelle et comment utiliser les méthodes de production économisant l'énergie ;

- la formation agricole doit également insister sur la protection et l'élevage correct des animaux ;
- dans les régions de montagne et dans les zones périphériques, il est nécessaire de renforcer les mesures prises en vue du maintien de l'agriculture; au besoin, il faut en prendre de nouvelles.

Nous voulons une répartition équilibrée du revenu et des emplois entre les différentes régions de notre pays ainsi qu'une culture diversifiée

La Suisse est partagée en « centres » et en « périphéries ». Les agglomérations de notre pays constituent les centres dans lesquels se regroupent généralement la population, les activités économiques, la richesse, ainsi que les institutions politiques, sociales et culturelles. Les régions rurales et de montagne constituent la périphérie. Malgré les multiples mesures d'encouragement prises, les différences dans les conditions d'existence ne sont pas seulement accentuées entre les régions marginales et les agglomérations, mais également à l'intérieur des régions périphériques.

Nous voulons contribuer à renforcer l'indépendance économique et l'identité culturelle des régions périphériques. C'est pourquoi nous sommes particulièrement attentifs à toutes les mesures de redistribution et de péréquation. Les mesures d'encouragement de l'État doivent avant tout profiter aux populations défavorisées ainsi qu'aux régions et communes les plus pauvres. A cet effet, il est indispensable de mener une politique de subventionnement bien définie, d'instituer un véritable droit de participation dans le domaine de l'aménagement du territoire et de promouvoir la création d'un droit foncier d'utilité publique.

Nous nous engageons pour le renforcement des régions périphériques et proposons en particulier les mesures suivantes :

- les entreprises artisanales et industrielles de petite dimension doivent être encouragées, afin de pouvoir offrir des emplois durables aux individus de différents niveaux de formation et de toutes les classes d'âge ;
- l'agriculture de montagne doit se trouver renforcée dans la structure de l'entreprise familiale afin de garantir l'approvisionnement de la population, l'entretien du paysage et la préservation des lieux de détente. Le paysan de montagne a droit à un revenu équitable ;
- la promotion du tourisme doit reposer essentiellement sur des entreprises de petite et moyenne taille. On prendra garde d'empêcher la spéculation par une politique foncière rigoureuse. Il convient d'accorder une attention particulière à la formation professionnelle, à l'amélioration des conditions de travail ainsi qu'à la sécurité sociale du personnel actif dans le secteur touristique ;
- les tâches administratives et les emplois des services publics doivent, dans la mesure du possible, être déplacées des centres vers les régions périphériques ;
- il convient de favoriser la diversité des cultures régionales, en particulier le théâtre populaire, les sociétés de chant, les groupements musicaux en tout genre ainsi que d'autres activités culturelles. La pierre angulaire de toute politique culturelle est la défense des diversités linguistiques de notre pays.

Le développement des régions de montagne et rurales doit respecter le cadre écologique ainsi que les rapports entre la population, l'environnement, l'économie et la culture.

Pour nous, la commune est le lieu idéal d'une politique proche des citoyennes et des citoyens

En Suisse, les communes bénéficient d'une large autonomie. La commune n'est pas seulement l'unité la mieux définie de l'État, mais elle peut aussi influencer de la manière la plus directe le cadre de vie et les sentiments des hommes. Il n'y a donc pas de hasard: c'est bien grâce à la politique communale socialiste que la lutte pour l'amélioration des conditions économiques et sociales est devenue une tradition dont les succès nous remplissent de fierté. C'est, depuis longtemps, sur le plan communal que nous avons pu créer de nombreuses institutions publiques et réaliser des initiatives pilotes dans l'intérêt de tous.

Toutefois, les communes sont exposées aux pressions exercées par la croissance économique. Les dispositions cantonales et fédérales, pour leur part, limitent aussi leur champ d'action. Même dans les communes à majorité socialiste, on ne peut pas ignorer ces faits.

La tâche de la politique communale est d'épuiser toutes les possibilités d'actions avec le concours actif de tous les citoyens, et, en même temps, de leur faire prendre conscience des limites fixées. Il ne s'agit donc pas seulement d'améliorer les conditions de vie les plus immédiates de la population, mais aussi d'entamer un processus d'apprentissage, au cours duquel les citoyens prendront connaissance, à la fois, des limites fixées à leur action, et des possibilités démocratiques qu'il y a de les dépasser.

En tant que socialistes, nous voulons conserver et même développer les infrastructures sociales et progressistes des communes (affaires sociales, sport, culture, formation, santé).

- Nous voulons corriger les erreurs commises et qui ont des effets si négatifs dans les villes, principalement dans le secteur du trafic (les villes étouffent sous le poids du trafic pendulaire privé), mais aussi dans le secteur du logement (les habitants sont repoussés à la périphérie à cause de la concentration des emplois et de la spéculation sur le logement) ou encore dans la composition de la population (le mélange des populations d'âge et de milieux sociaux différents tend à disparaître).
- Nous voulons assurer et développer la participation démocratique de tous les habitants et de tous les intéressés aux principales questions communales.

Nous voulons aussi qu'ils participent aux activités des associations régionales et, dans le cas des villes, des associations de quartier.

La commune peut devenir le terrain privilégié de la sensibilisation des citoyens. C'est dans ce cadre que l'on peut encore s'adresser à des individus que la politique partisane n'intéresse plus. C'est là aussi que l'on peut réaliser, le plus facilement, certains modèles d'auto-organisation et d'autogestion. Afin de permettre la concrétisation de toutes ces tâches, nous luttons pour l'autonomie des communes, et pour leur assurer les moyens financiers nécessaires.

Nous voulons que les travailleuses et travailleurs étrangers en Suisse soient considérés, traités et rémunérés comme les autres personnes salariées !

Depuis plus de vingt ans, une partie du bien-être économique de la Suisse est dû au travail des étrangers, grâce auquel beaucoup de Suisses ont pu s'élever dans la hiérarchie sociale.

Mais la présence dans ce pays d'un grand nombre d'étrangers provoque aussi certains problèmes. Les immigrés souffrent de leur déracinement et se sentent discriminés ici. Quant aux Suisses, beaucoup d'entre eux ressentent nos hôtes comme une menace qui plane sur leur identité et transfèrent sur les étrangers les problèmes causés par la croissance économique.

Le principe selon lequel tous les salariés bénéficient de la même considération, du même traitement et du même salaire pour le même travail est un des objectifs de base du socialisme démocratique. La mise en œuvre de cet objectif nous a valu autant d'appuis que de critiques.

Nous ne pouvons réaliser l'égalité de traitement pour les étrangers que si nous menons simultanément une politique d'immigration restrictive et que si nous limitons le nombre des étrangers qui séjournent chez nous. Mais les limitations quantitatives ne suffisent pas. A long terme, notre politique à l'égard des étrangers doit viser les buts suivants :

- la politique à l'égard des étrangers doit être l'affaire de la législation fédérale: elle doit améliorer constamment la situation des étrangers. Cela est aussi dans l'intérêt des Suisses ;
- à travail égal, salaire égal pour les Suisses comme pour les étrangers, tel est le postulat que nous devons réaliser et cela contrairement à la pratique des employeurs qui utilisent souvent les travailleurs étrangers pour faire pression sur les salaires des travailleurs suisses ;
- les pouvoirs publics doivent aider activement à l'intégration des étrangers dans notre société ;
- la situation juridique des étrangers doit être progressivement améliorée. Leur permis de séjour doit être garanti et ils doivent pouvoir faire venir leur famille. S'ils sont en Suisse depuis suffisamment longtemps, les étrangers doivent recevoir le droit de participer à la politique communale et cantonale; la naturalisation doit être facilitée ;
- il faut éliminer la cause économique des migrations, soit les inégalités persistantes au sein de l'Europe et dans le monde ;
- il nous faut une politique d'asile active. Les réfugiés poursuivis pour des motifs politiques doivent être accueillis chez nous sans difficultés. Ceux qui arrivent en Suisse ont besoin d'un soutien particulier. Les pouvoirs publics doivent aider à leur sécurité sociale et à leur intégration.

Nous voulons que le besoin légitime et nécessaire de mobilité puisse être satisfait, sans que cela entraîne une destruction importante de l'environnement ni une mise en danger de l'être humain

Les transports sont devenus une espèce de monstre qui détruit les villes et le terrain agricole, qui réclame son tribut en vies humaines et qui menace finalement la liberté que crée la mobilité.

Cette évolution est lourde de conséquences. La cause en est la fausse image que l'on se donne en croyant qu'on est plus libre en étant plus mobile. C'est particulièrement vrai des transports privés. L'automobile est devenue le symbole de notre statut social et l'emblème de notre société. Durant les décennies de croissance euphorique, le trafic motorisé privé est devenu l'enfant gâté du progrès.

Les erreurs commises dans la politique du logement, comme par exemple le fait d'éloigner l'habitat du lieu de travail, et la concentration des magasins dans d'immenses temples de la consommation ont massivement accru les déplacements obligatoires. La facilité avec laquelle on a assuré le financement des routes nationales et des tunnels alpins pourtant si onéreux a permis de doter notre pays d'un réseau d'autoroutes parmi les plus denses du monde.

Nous doutons toutefois qu'un tel réseau routier, construit avant tout pour les touristes et pour le transport privé de marchandises, soit économiquement rentable. Les transports privés sont loin de couvrir les frais qu'ils provoquent. C'est par milliards que l'on puise chaque année dans les deniers publics pour indemniser les villages, les villes, les cantons et la santé publique. Cette évolution s'est faite au détriment des transports publics, que l'on a négligés et omis de rendre plus attrayants. C'est ce que nous voulons modifier et nous nous battons :

- pour la réduction de l'ensemble du trafic, en particulier du trafic motorisé privé
- pour une planification de la circulation qui donne la priorité au réseau des transports publics et qui attribue à la circulation privée une fonction complémentaire
- en faveur d'une limitation des atteintes à l'environnement causées par les transports
- pour le transfert complet de tous les coûts sociaux et de tous les coûts des atteintes à l'environnement causés par les transports sur ceux qui les provoquent
- pour la suppression des déplacements actuellement obligatoires par une révision de la politique du logement et de l'approvisionnement
- en faveur du développement des transports publics locaux et régionaux et de
- l'amélioration de l'attrait et de la capacité concurrentielle du chemin de fer par rapport aux transports privés
- pour favoriser les déplacements à pied et à bicyclette, surtout dans les villes
- pour une véritable démocratie dans le développement de tous les systèmes de transports
- contre davantage d'autoroutes
- contre davantage de tunnels alpins pour le trafic motorisé privé

Nous voulons une politique qui assure la couverture de nos besoins d'énergie pour le chauffage, l'éclairage, les transports et la production industrielle, à un prix avantageux, de manière sûre et dans le respect de l'environnement

La production, la répartition et l'utilisation de l'énergie ne doivent pas rester l'apanage d'intérêts privés animés par le profit. La politique énergétique doit être au service de notre politique sociale et économique. Il faut que les pouvoirs publics exercent un véritable contrôle démocratique sur les producteurs et les distributeurs d'énergie. Pour que cela soit possible, nous exigeons tout d'abord le dés enchevêtrement des sociétés privées et publiques qui collaborent d'une façon peu transparente.

- 1.** La politique énergétique doit veiller à l'utilisation optimale des ressources et des agents énergétiques de manière à ce que la consommation d'énergie soit aussi faible que possible. Parmi les mesures efficaces, citons par exemple la mise en vigueur d'une réglementation fédérale sur l'isolation des bâtiments.
- 2.** Il faut réduire les risques que nous encourons à dépendre de l'étranger pour notre approvisionnement en énergie. Il apparaît nécessaire et souhaitable de stocker en quantités raisonnables les agents énergétiques, de les diversifier en fonction des pays de provenance et des sources, et de faire en sorte que la production nationale couvre au moins le tiers des besoins.
- 3.** La politique énergétique doit contribuer à ce que les atteintes à l'environnement causées par la production et l'utilisation de l'énergie soient réduites.
- 4.** L'approvisionnement global en énergie doit être réalisé par une structure de production et de distribution décentralisée. Plus les différentes installations seront importantes et centralisées, plus grands seront les effets négatifs et plus difficile, voire impossible, sera le contrôle démocratique.
- 5.** Afin de ménager les réserves d'énergie fossile et d'atténuer les atteintes à l'environnement, il faut encourager particulièrement l'utilisation des sources d'énergie renouvelable présentes dans notre pays. Leur part à l'approvisionnement total en énergie doit s'accroître considérablement. Il s'agit pour l'essentiel du soleil, du vent, de la chaleur terrestre, du biogaz, du bois et de la force hydraulique.
- 6.** Dans le cadre de ces objectifs, l'économie énergétique doit assurer un approvisionnement aussi régulier que possible, à l'abri des crises et des perturbations.
- 7.** Nous combattons la construction de nouvelles centrales atomiques, car il demeure impossible de prévoir les conséquences écologiques, sociales, économiques et politiques d'installations à technologie lourde. Il y a longtemps que leur rendement économique et leur financement ont été mis en doute. Le problème des déchets n'est pas résolu; l'obligation de surveiller la radioactivité pendant des millénaires constitue une hypothèque insupportable; la dépendance à l'égard de l'étranger est énorme (uranium) et la sécurité (danger d'accidents, pannes, guerres) pose de graves problèmes.

La politique des médias doit garantir la liberté des informations et des communications

La radio et la télévision font partie de la vie quotidienne de beaucoup de gens. Pour la plupart d'entre eux, elles représentent la principale source d'information et de divertissement. Il y a toutefois un danger: celui de voir l'attention se détourner de l'échange interpersonnel pour se concentrer sur l'appareil de réception. Ce qui est éloigné devient proche et ce qui est proche disparaît. Ce processus se poursuit dans la famille après le travail, après les achats. La pression se renforce encore si la diffusion des messages est conditionnée par les taux d'écoute, et si leur contenu doit en outre être équilibré.

Au lieu d'une consommation passive, nous voulons créer et encourager les présentations originales, et par là les expériences personnelles. Les nouvelles possibilités techniques, telles que la radio ou la télévision locales, doivent être mises à (à disposition de tous dans le cadre d'une réglementation élaborée démocratiquement qui garantisse le principe du service public.

C'est pourquoi nous avons une attitude critique à l'égard d'une extension de l'offre en programmes faite seulement en fonction d'intérêts commerciaux.

Le mandat de la radio et de la télévision est de retransmettre des expériences directes et de permettre à chacun de se faire une opinion par soi-même. C'est pourquoi (es médias doivent aussi parler des injustices, des abus de pouvoir, des cas d'autoritarisme et de répression. La liberté des médias implique donc leur indépendance, la liberté pour ceux qui créent les programmes et le droit des journalistes et des rédacteurs de ne pas révéler leurs sources. La liberté des médias n'est garantie que si ces derniers ne sont pas soumis à la recherche du profit et que si leur financement est réglé indépendamment de la participation des auditeurs et des téléspectateurs. Elle signifie également que la production de films doit être rendue possible sans tenir compte des contraintes commerciales, tout en s'assurant qu'ils restent accessibles à un large public.

La diversité de la presse se traduit par une presse à contenu diversifié. Les journaux sont produits traditionnellement selon les règles de l'économie privée. Une loi devrait donc protéger la diversité de la presse contre les intérêts des éditeurs et des annonceurs. Les mesures d'aide à la presse doivent permettre entre autres de créer de nouveaux journaux en dehors de l'économie privée, mais elles doivent garantir la diversité des opinions ou la susciter dans les situations de monopole. Nous soutenons en particulier tous les efforts tendant à maintenir et à promouvoir les journaux socialistes.

La démocratisation de l'économie passe par l'information et la liberté des consommatrices et des consommateurs

La société de consommation conforte la prépondérance de la production, et maintient les consommateurs dans la position d'infériorité des « demandeurs ». L'économie libérale marchande se contente de répondre aux besoins individuels solvables, mais s'avère incapable de satisfaire les besoins collectifs et l'aspiration générale à un épanouissement personnel au travers de la consommation, laquelle génère de ce fait autant de frustrations que de satisfactions. L'abondance de biens matériels, l'offre de loisirs divers, l'approvisionnement relativement sûr, et même avantageux, ne suffisent pas aux consommateurs, qui ont d'autres besoins, d'ordre qualitatif: en premier lieu la volonté de recevoir une information pertinente et d'être aptes à s'organiser pour la défense de leurs droits et intérêts. Pour nous, la politique de la consommation ne se limite pas à l'abaissement des prix; bien plus, elle doit assurer la qualité des produits selon les principes suivants: la santé pour tous, le respect de l'environnement et de la justice sociale lors de la production et de la distribution.

En matière de protection des consommateurs, les socialistes préconisent une politique dynamique, dont les grandes lignes sont les suivantes :

- priorité absolue à la santé des consommateurs et à la sécurité des usagers. La consommation d'un produit alimentaire ou d'un médicament, tout comme l'emploi d'une machine ou d'un appareil, doivent être exempts de tout danger. Le moindre risque doit être pris au sérieux, et donner lieu à la prise de toutes mesures utiles ;
- informer et éduquer les consommateurs est d'une importance centrale. Le consommateur doit être à même de comprendre les informations. Il s'agit là d'une condition préalable si l'on veut que le consommateur devienne un individu responsable et engagé. Cela doit se passer à plusieurs niveaux: à l'école, dans les programmes de formation des adultes, lors d'émissions à la radio ou à la télévision, dans la presse ;
- la position juridique du consommateur doit être améliorée. L'action des cartels et les effets de la concurrence déloyale doivent être endigués, les associations de consommateurs doivent être habilitées à agir politiquement et juridiquement (droit de plainte des associations !). Alors que les conditions générales de vente, le petit crédit, la législation des assurances privées et plus généralement le droit doivent être revus de manière à mieux protéger les consommateurs des excès de la distribution et du surendettement.

Afin de protéger les consommateurs et de ménager les matières premières, les pouvoirs publics doivent prendre des mesures prolongeant *la durée d'existence des biens*: il faut établir et publier une statistique de la durée moyenne d'existence de types d'objets, et élaborer des prescriptions sur la durée d'existence, les services de garantie et les réparations. La protection des consommateurs doit permettre d'encourager la vie associative. Les pouvoirs publics doivent soutenir indirectement les associations de consommateurs en aidant à l'information, en mettant à disposition des locaux, en créant des instituts de recherche dans les hautes écoles et en subventionnant des tests sur les produits. Les organisations de consommateurs doivent renforcer leur influence sur la production.

La politique de la santé doit donner à l'être humain les capacités physiques, psychologiques et sociales lui permettant de participer activement à la vie sociale

Notre système de la santé est malade. Malgré l'accroissement continu des coûts, on ne parvient plus à améliorer sensiblement l'état sanitaire de la population. Devant les maladies caractéristiques de la civilisation moderne, la médecine est souvent inefficace. L'industrie pharmaceutique moderne produit toujours plus de médicaments contre toujours plus de maladies et d'affections sans que l'on en voie réellement l'effet sur la santé de la population.

Afin de corriger cet état de fait, nous voulons principalement prévenir les atteintes à la santé. Cela commence par la protection du milieu vital et par les mesures préventives au lieu de travail. Il faut apprendre à la population comment rester en bonne santé.

En montrant quels sont les effets de l'abus de l'alcool, de la nicotine et des drogues, on peut en réduire l'usage. Il faut montrer qu'il y a une relation entre certaines lacunes dans la qualité de la vie et la fuite dans les produits qui engendrent la dépendance.

Les soins médicaux doivent être garantis à chacun en cas de maladie et d'accident, par l'institution d'une assurance maladie obligatoire complète, financée solidairement en fonction du revenu, sans discrimination de sexe ou de risque. Les coûts de la maladie doivent être abaissés. Il est indispensable de prendre des mesures dans le domaine des honoraires des médecins, du prix des médicaments et des nouvelles formes de soins. On a besoin de centres de soins qui puissent fonctionner de façon décentralisée comme des cabinets de groupes.

Chaque patient doit avoir la possibilité de recevoir des soins à domicile aussi longtemps qu'il le souhaite et que les conditions le permettent.

En ce qui concerne les malades chroniques et les personnes âgées, il faut les placer dans des établissements d'accès facile pour les proches.

Les soins doivent être plus humains. Les droits des patients doivent être développés (libre choix du médecin, du lieu où l'on désire se faire soigner). Les êtres humains ne doivent pas être le terrain expérimental de la médecine. Nous attachons une grande importance à la réinsertion sociale des malades et des personnes guéries. En ce qui concerne les services en faveur du contrôle des maternités, il faut créer des installations décentralisées, facilement accessibles. En outre, il faut aussi encourager les établissements offrant des services médicaux spécialisés de haut niveau.

La fabrication, la distribution et la vente des médicaments doivent être sévèrement contrôlées par les autorités en tenant compte des besoins sanitaires.

Dans le cas de nouveaux médicaments, il faudra prouver qu'ils ont une valeur thérapeutique supérieure aux médicaments existants. Les autorités devront veiller à ce que, pour chaque thérapie, on n'offre au public que les médicaments présentant le meilleur rapport entre le résultat escompté et les risques éventuels.

Nous voulons une formation et une recherche respectueuses de la vie et de l'avenir de toutes et tous

Les secteurs de l'éducation et de la recherche ont connu ces dernières années un développement remarquable. Les moyens mis à disposition, notamment de la recherche, n'ont cessé d'augmenter. Pourtant la formation et la recherche n'ont pas servi à rendre les individus plus indépendants par rapport aux pouvoirs ou aux experts. Tout au contraire, on a créé de nouvelles dépendances.

La croissance du système éducatif a eu lieu dans les structures traditionnelles. Dès lors, ce sont les enfants, de toute manière favorisés, dont les parents appartiennent aux classes moyennes et supérieures de la société, qui en ont surtout profité. Les enfants des milieux ouvriers n'ont pas vu augmenter leurs chances. Le processus de sélection scolaire a été rendu plus sévère. L'esprit de compétition continue de primer, lui qui ne tient pas compte de la diversité des dons, des aspirations, ni des centres d'intérêts. Au contraire, l'école contribue à renforcer la prédominance du travail intellectuel sur le travail manuel.

En matière d'éducation, le PS Suisse préconise les objectifs et les mesures prioritaires qui suivent :

- il incombe au système éducatif d'encourager au maximum l'épanouissement de chacun. On doit accorder la même importance à la communication de valeurs sociales et artistiques qu'à la transmission de connaissances techniques ;
- le niveau moyen de formation doit être relevé y compris chez les adultes. Chacun doit avoir les qualifications professionnelles qui lui permettront de défendre ses intérêts de salarié. A cet égard, il est nécessaire que les pouvoirs publics débloquent les moyens indispensables au développement de l'éducation des adultes et du droit au congé de formation ;
- la différence hiérarchique faite entre les différents types de formation et entre les diplômes auxquels ils conduisent doit être abolie. Les possibilités de formation continue sont étendues, pour tous et tout au long de la vie. La promotion s'opère de telle manière que des corrections ultérieures demeurent par principe toujours possibles ;
- le système éducatif doit être conçu de telle façon qu'il favorise l'esprit critique et les méthodes collectives de travail. L'organisation de l'école suivant les principes de l'autogestion constitue un moyen d'y parvenir. La recherche constitue une condition nécessaire du progrès social. mais n'en garantit pas l'avance. On sait les effets nuisibles de la recherche sur l'environnement, le système de santé et les conditions de travail notamment. C'est que la finalité de la recherche est déterminée, à huis clos, par l'économie privée. Quant aux pouvoirs publics, ils ne versent qu'un tiers des fonds consacrés à la recherche dans notre pays; en outre, ils favorisent le plus souvent un type de recherche utile aux intérêts dominants, mais comportant certains risques.

Dans notre société, celui qui veut participer aux décisions doit avoir le niveau de connaissances qui y prévaut. Il lui faut également connaître la finalité de ce savoir.

En matière de recherche, les changements suivants sont visés :

- la recherche doit tendre davantage à servir les intérêts de la vie et de l'avenir de toute la population: recherche d'énergies renouvelables et de technologies douces, médecine

préventive, sociologie, amélioration qualitative des conditions de travail et garantie du plein-emploi ;

- il faut renoncer à une recherche de pur prestige. La politique de la recherche menée par les pouvoirs publics doit compenser les choix effectués par l'économie privée ;
- puisque la recherche a en général aussi bien des retombées prévisibles que des conséquences non voulues, on ne peut laisser aux seuls spécialistes la responsabilité des choix en matière de recherche. Ces options doivent être soumises au contrôle de la collectivité.

La culture, c'est pour nous l'activité créatrice et libératrice dont chacune et chacun est capable

Comme le sont progressivement tous les domaines de la vie, la culture aussi est soumise à une industrie qui offre aux masses ses produits de consommation.

La création culturelle, celle qui nous permet de vivre pleinement notre identité, notre spontanéité au sein de la communauté, et de savoir où nous en sommes, n'a lieu souvent qu'en marge de la société.

Les activités culturelles et le travail qui formaient à l'origine une unité, ont été strictement dissociés en production et services d'une part et en offre pour l'industrie des loisirs d'autre part.

Pour les socialistes, la culture, c'est l'action libératrice, créatrice de liens sociaux, qui est le fait d'individus et de groupes, qui donne un sens à leur existence et qui s'oppose aux impératifs matériels imposés par la société.

Nous soutenons les efforts faits pour accroître les activités culturelles, tant sur le plan matériel que sur le plan de l'organisation et des idées afin que soit supprimée la division du travail entre producteurs et consommateurs dans ce secteur, et que l'on encourage de ce fait l'initiative personnelle.

Tout le monde doit avoir la possibilité de développer ses capacités créatives. Il n'y a pas d'autre moyen d'abolir les barrières artificielles qui empêchent l'accès à la culture.

L'art doit être pour ainsi dire sorti des musées et replacé dans la vie quotidienne des gens.

Il faut protéger et soutenir les droits et les revendications syndicales des créateurs d'œuvres culturelles. Nous sommes d'avis que le soutien aux activités sportives est une partie importante de l'aide à la culture. Ce soutien ne concerne pas les performances de pointe uniquement ; tout le monde doit en bénéficier et elles doivent être accessibles à tous.

Nous voulons que l'on porte une attention particulière à l'encouragement de l'expression culturelle des minorités linguistiques.

Une politique étrangère active doit faire triompher les valeurs fondamentales de la paix, du développement et des droits de l'homme

La politique étrangère de la Suisse sert essentiellement et unilatéralement à faire triompher les intérêts de l'économie d'exportation, même là où nous mettons notre solidarité en pratique. Les maximes officielles de neutralité, universalité et disponibilité servent de justification au fait que la Suisse reste inactive. En tant que socialistes, nous voudrions que, dans le cadre de sa neutralité politique et militaire, la Suisse collabore activement à l'*instauration de la paix*, à une politique du *développement* et à la protection des *droits de l'homme* dans le monde entier.

Pour nous, la *paix* n'est pas seulement l'absence de guerre. Assurer la paix, c'est aussi assurer la justice et la sécurité sociale chez nous comme dans le reste du monde. Il n'y a pas de paix dans la liberté sans paix dans la justice. C'est en devenant membre des Nations Unies que la Suisse travaillera activement à la paix dans le monde.

Le *développement* ne se réduit pas à la croissance économique. Il représente avant tout une libération sociale – de la pauvreté, de l'oppression, de l'aliénation. Ces postulats ont toujours été ceux de notre combat pour la libération du mouvement ouvrier. Pour les pays en voie de développement, le développement est avant tout celui de leurs propres forces économiques et culturelles, il est une voie vers l'autonomie et il fait intervenir une technologie adaptée aux besoins et à la culture de chaque pays. Tout ce qui détourne les pays du tiers monde de cette voie nuit à leur développement. Nous refusons de considérer ces pays comme des réservoirs de main-d'œuvre à bon marché ou de les utiliser comme trop-plein pour nos excédents de production. Nous pouvons offrir une contribution particulière à l'indépendance de ces pays en empêchant l'évasion des capitaux vers la Suisse. La fuite des capitaux déstabilise la société de ces pays, et les prive des moyens financiers nécessaires à leur développement. Toutes ces dépendances sont des formes modernes d'impérialisme, et la Suisse s'y trouve associée; nous travaillerons à leur abolition. La coopération au développement doit toucher en premier lieu les classes les plus pauvres dans ces pays, et permettre aux régions rurales de connaître un développement social propre.

Les droits de l'homme sont universels et indivisibles. Mais leur violation prend des formes de plus en plus raffinées. L'oppression et la répression exercées par les classes dirigeantes sont, dans une certaine mesure, le prix que les peuples pauvres paient pour leur insertion dans l'économie mondiale et pour l'immense endettement qui en découle. Notre politique étrangère et notre politique économique extérieure aussi doivent être mises au service de la défense des droits de l'homme sur le plan mondial. Une telle pratique ne constitue pas une atteinte à notre neutralité.

Nous voulons faire triompher nos maximes – paix, développement, droits de l'homme – à plusieurs niveaux. Nous faisons en sorte que la Confédération, dans sa politique étrangère, agisse dans ce sens. Mais nous nous engageons aussi au travers d'activités extra-étatiques, par des actes de solidarité propres et par notre action au sein de l'Internationale socialiste.

Nous faisons partie du mouvement pour la paix

Une guerre nucléaire ne peut pas être limitée. Personne ne peut la gagner. Personne ne peut lui survivre. Les armes nucléaires peuvent tuer plus d'hommes et de femmes, détruire davantage de villes, anéantir plus d'édifices et causer davantage de souffrances que ne l'ont fait ensemble toutes les guerres qui se sont produites depuis le début de l'histoire de l'humanité.

Après que le premier missile nucléaire aura été tiré, il n'y aura plus aucun tapis vert, plus aucune salle de réunion, plus aucun congrès où il sera possible de discuter des conséquences d'une guerre atomique. Dans les décombres on ne distinguera plus le communisme du capitalisme. La guerre atomique ne s'arrête pas aux frontières nationales.

Que peut faire la Suisse pour la survie de l'humanité ?

Nous devons convaincre nos compatriotes que le maintien de la paix est notre seule chance. Nous nous déclarons partisans du mouvement pour la paix qui, sur toute la planète, lutte à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud, contre les armements atomiques. L'un des buts réalistes d'une politique de détente et de désarmement est pour nous la création d'une *Europe dénucléarisée*.

Grâce à sa neutralité permanente, notre pays ne participe à aucune alliance militaire. Nous voulons conserver et défendre cette indépendance par rapport aux grandes puissances. Ce que nous avons réalisé pour notre pays doit être un but pour l'Europe tout entière. A long terme, nous envisageons une Europe qui se tient à *égale distance des grands blocs* et qui joue sur le plan mondial un rôle indépendant, *stabilisateur et pacifique*.

La politique de sécurité doit être pour la Suisse une politique de paix. La Suisse neutre pourrait aussi servir de modèle. Nous tous, et avec nous le gouvernement, le parlement, les partis, les associations, les hommes de science, les Églises, les médecins, nous pouvons nous rendre à des réunions, à des conférences internationales, à des manifestations, descendre dans la rue, pour participer au soutien de la lutte pour la paix.

Au travers d'un institut de recherche sur la paix et les conflits qui soit indépendant, la *Suisse officielle* peut donner une première impulsion dans la bonne direction. Depuis des années, le PS Suisse en réclame la création. La Suisse dispose en effet d'une chance, celle de faire de sa politique de sécurité traditionnelle l'emblème de la paix en Europe et dans le monde.

La politique de sécurité doit servir à maintenir la paix

Dans un monde fait d'injustices et de concentration de pouvoirs, les forces armées des États servent souvent à dominer leur propre pays ou des pays étrangers. Être militairement prêts à se défendre afin de maintenir notre indépendance politique constitue donc un mal nécessaire. L'armée est un instrument de la politique étrangère, mais elle ne doit jamais devenir un but en soi. Elle n'est crédible que dans la mesure où la population est réellement prête à défendre, à l'aide d'une armée de milice, ses libertés, ses droits et ses acquis sociaux.

L'étroitesse de notre État et les conditions politiques données ne nous permettent pas de financer une grande armée en format de poche. C'est pourquoi il nous faut une armée de milice qui, dans le domaine technique également, respecte ce principe. Nous voulons une conception de la défense nationale qui tienne compte des conditions géographiques de notre pays, qui mette l'accent sur le fait que notre armée est essentiellement une armée d'infanterie et qui tienne compte des institutions démocratiques.

La reconnaissance de la nécessité de l'armée ne doit pas nous conduire à faire des tabous de l'armée, de l'armement et des dépenses pour la défense nationale.

La politique de sécurité ne doit pas être soustraite au débat démocratique. C'est pourquoi nous demandons que le peuple ait son mot à dire en ce qui concerne les dépenses militaires.

La Constitution fédérale doit être modifiée de manière à ce qu'en cas de difficultés intérieures, l'armée ne puisse pas être appelée à intervenir.

Afin que l'armée puisse remplir sa mission, sa base de production en armements de moyenne technologie équipant la majorité des soldats doit se trouver en Suisse. Les armements étant faits pour tuer ou apprendre à tuer, nous exigeons l'interdiction de leurs exportations.

Afin d'améliorer la situation des soldats, il convient entre autres d'abolir la justice militaire, d'instaurer la démocratie à l'intérieur de l'armée, et de créer un service civil pour ceux qui refusent le service militaire armé.

Comme l'armée n'est qu'un des moyens défensifs, il faut activer sérieusement la recherche de solutions différentes, pacifiques, aux conflits. Cela comprend la création et le financement d'un institut indépendant de recherche sur la paix et les conflits, la mise en place d'une résistance sociale, pour le cas où notre pays serait occupé militairement, et notre participation aux mesures tendant à abolir les injustices régnant au niveau mondial, qui représentent autant de causes de guerres.